

***Rapport global 2019 sur l'exécution
des obligations de service public de transport
de voyageurs en Wallonie en exécution de
l'article 7 du Règlement Européen
1370/2007***

Etabli par l'Autorité Organisatrice du Transport

CONTACT

SPW Mobilité & Infrastructures
Autorité Organisatrice du Transport
Bd du Nord 8
B - 5000 NAMUR

<http://mobiliite.wallonie.be/home/politiques-de-mobiliite/transport-public.html>

Table des matières

Base légale du rapport	3
Contexte wallon	3
Obligations de service public confiées à l'Opérateur interne	4
Bases juridiques.....	4
Politique de mobilité de la Wallonie	5
Opérateur interne actif en Wallonie sur le marché du transport régulier de personnes par autobus et urbain ferré : l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW)	5
Autorité Organisatrice du Transport (AOT)	7
Droits exclusifs sur l'établissement et le fonctionnement de services publics de transport réguliers en Wallonie	9
Opérateurs actifs en Wallonie sur le marché du transport régulier de personnes par autobus en sous-traitance	9
Contrat de service public	9
Obligations de service public et autres missions déléguées	10
Objectifs stratégiques contractuels.....	11
Suivi d'exécution du contrat de service public : respect des principales échéances prévues au contrat	12
Exécution des obligations de service public en 2019 – aspects quantitatifs	12
Financement des obligations de service public en 2019	13
La compensation versée par la Wallonie	13
Les recettes tarifaires	14

Annexes

- Annexe 1 : Liste des lots sous-traités
- Annexe 2 : Réalisation des missions de l'OTW
- Annexe 3 : Actions et projets mis en œuvre pour réaliser les objectifs stratégiques du contrat de service public 2019/2023 et indicateurs clés.
- Annexe 4 : Liste des lignes essentielles par bassin de mobilité
- Annexe 5 : Suivi des principales échéances liées à la mise en œuvre des obligations du contrat de service public 2019/2023 - état des lieux au 31/12/2019
- Annexe 6 : [Rapport annuel de l'OTW](#)

Base légale du rapport

Le présent rapport est établi en exécution de l'article 7 du Règlement européen 1370/2007 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route, et abrogeant les règlements (CEE) 1191/69 et (CEE) 1107/70 du Conseil, dont voici un extrait :

*Chaque autorité compétente publie, une fois par an, un rapport global sur les obligations de service public relevant de sa compétence. Ledit rapport précise **la date de début et la durée des contrats de service public**, les opérateurs de service public retenus ainsi que les **compensations et les droits exclusifs** qui leur sont octroyés en contrepartie. Le rapport fait une distinction entre le **transport par autobus et le transport par chemin de fer**, il permet le contrôle et l'évaluation de l'**efficacité**, de la **qualité** et du **financement** du réseau de transport public et donne, le cas échéant, des **informations sur la nature et l'ampleur de tous les droits exclusifs accordés**. Le rapport prend également en compte les **objectifs stratégiques fixés dans les documents** exposant la politique en matière de transports publics dans l'État membre concerné.*

L'article 2,b du Règlement précise que l'autorité compétente est toute autorité publique qui a la faculté d'intervenir dans les transports publics de voyageurs dans une zone géographique donnée, ou tout organe investi d'un tel pouvoir. En vertu de l'article 36 quinquies du décret du 21 décembre 1989 relatif au service de transport public de personnes en Région wallonne, le Gouvernement wallon est l'autorité compétente pour le territoire wallon. Le rôle à jouer par le Gouvernement wallon dans ce cadre est réparti entre le Gouvernement lui-même et l'Administration et plus particulièrement en son sein l'Autorité Organisatrice du Transport, dont il sera question ci-dessous.

Le Règlement 1370/2007 s'applique à l'exploitation nationale et internationale de services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et autres modes ferroviaires et par route, à l'exception des services qui sont essentiellement exploités pour leur intérêt historique ou leur vocation touristique.

Les transports publics de voyageurs sont les services de transport de voyageurs d'intérêt économique général offerts au public sans discrimination et en permanence ; autrement dit, il s'agit des **services de transport réguliers**.

Contexte wallon

La Wallonie ou Région wallonne est une région fédérée à pouvoir législatif, dotée d'instances et de compétences propres au sein de l'État fédéral belge. Créée en 1970, elle a vu ses institutions mises en œuvre concrètement en 1980. Depuis, les réformes de l'État de 1988, 1993, 2001 et 2014 n'ont cessé d'accroître son autonomie et d'étendre son champ de compétences. Celles-ci sont mises en œuvre par le Parlement de Wallonie et le Gouvernement wallon, secondés par le Service Public de Wallonie, les Organismes d'intérêt public et le médiateur. Ses compétences actuelles sont: l'économie, l'emploi, la formation, la recherche, le commerce extérieur, le logement, l'action sociale, la santé, l'aide aux personnes, la famille, les allocations familiales, l'aménagement du territoire, les travaux publics, les transports, la mobilité, l'énergie, les pouvoirs locaux, les infrastructures sportives, le tourisme, l'environnement, l'eau, l'agriculture, la rénovation rurale, la conservation de la nature et les relations

internationales dans le cadre des matières régionales. La population wallonne à fin 2019 est de 3.645.243 habitants, pour une densité de population de 215,7 habitants au km².

La Wallonie a modifié l'encadrement du transport public sur son territoire par le décret du 29 mars 2018 réformant la gouvernance au sein de la Société régionale wallonne du Transport et modifiant le décret du 21 décembre 1989 relatif au service de transport public de personnes en Région wallonne.

Le présent rapport a été établi par l'Autorité organisatrice du Transport (AOT), dont les missions sont décrites plus loin dans ce rapport. Créée en 2018, l'année 2019 a constitué sa première année pleine d'existence. Ses effectifs se sont enrichis tout au long de l'année, pour atteindre 15 ETP au 31/12/2019.

Le présent rapport est aussi le premier rapport wallon établi en exécution de l'article 7 du Règlement 1370/2007.

Il porte par ailleurs sur la première année d'exécution du contrat de service public Wallonie-Opérateur de transport de Wallonie (OTW) 2019-2023, conclu parallèlement à une opération de fusion-absorption de 5 entités juridiques sous-régionales pour former un opérateur wallon unique actif sur l'ensemble du territoire wallon.

Obligations de service public confiées à l'Opérateur interne

Bases juridiques

Le décret du 21 décembre 1989 relatif au service de transport public de personnes en Région wallonne s'applique et prévaut sur tout autre texte, à l'exception de la Constitution. Il prévoit notamment que :

- *Il est créé un Opérateur de Transport de Wallonie, ci-après dénommé « OTW », dont le siège social est établi à Namur.*
- *L'OTW a pour objet l'étude, la promotion, l'établissement et l'exploitation des services de transport public des personnes.*
- *L'exploitation de services réguliers (...) est soit attribuée directement à un opérateur interne, soit attribuée par voie de mise en concurrence dans le respect de la réglementation sur les marchés publics en vigueur.*

L'OTW est un opérateur interne au sens du règlement précité.

L'exploitation des services de transport réguliers de personnes en Région wallonne a fait l'objet d'un contrat de service public entre la Région et l'OTW 2019-2023 qui précise :

L'OTW est désigné par le Gouvernement comme opérateur interne chargé de prêter, sur le territoire de la Région wallonne, conformément au règlement 1370/2007, les services de transport public par autobus et par mode ferroviaire (métro ou tramway) de voyageurs offerts au public sans discrimination et en permanence.

Dans ce cadre, les services de transports publics de personnes couvrent les services de transport réguliers de voyageurs, c-à-d les services visés par le Règlement 1370/2007.

Le contrat de service public précise que les **obligations de service public** comprennent :

- **L'établissement et le fonctionnement de services publics de transport réguliers de voyageurs sur le territoire de la Région wallonne qu'ils soient prestés directement par l'OTW ou sous-traités par ce dernier à des tiers ;**
- **L'établissement et la réalisation des investissements d'exploitation nécessaires à la fourniture de ces services.**

Les services de transport visés sont cantonnés au territoire de la Région wallonne à l'exception des services d'arrivée et de départ de certaines lignes (lignes sortantes).

Politique de mobilité de la Wallonie

La vision FAST ¹ de la Région wallonne prévoit une croissance de la part de marché du transport public de 4 à 10 % à l'horizon 2030, avec une ambition intermédiaire d'atteindre 5% à l'horizon 2023/2024.

Cette vision a été traduite par la Stratégie Régionale de Mobilité (SRM) ² en une série de chantiers à mener en matière de développement de l'offre de mobilité, de maîtrise de la demande et d'évolution de la gouvernance.

La vision Fast 2030 et la SRM ont été adoptées en mai 2019 (par le précédent Gouvernement Wallon) et ont été confirmées dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 (DPR) ³ du nouveau Gouvernement, installé depuis le mois de septembre 2019.

Opérateur interne actif en Wallonie sur le marché du transport régulier de personnes par autobus et urbain ferré : l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW)

L'Opérateur de transport de Wallonie est une personne morale de droit public régie par le décret du 21 décembre 1989 relatif aux services de transport public de personnes en Région wallonne, par le Décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public, par le code des sociétés et par ses statuts figurant en annexe de l'Arrêté du Gouvernement Wallon portant approbation de la fusion des sociétés du Groupe TEC et des statuts modifiés et coordonnés du Groupe TEC.

L'OTW a pour objet l'étude, la conception, la promotion, la coordination, l'établissement et l'exploitation des services de transport public des personnes.

Il a pour missions :

1. de proposer au Gouvernement :
 - a) les structures tarifaires applicables aux transports publics de personnes ;

¹ <http://mobilite.wallonie.be/files/eDocsMobilite/politiques%20de%20mobilit%C3%A9/FAST%20Mobilit%C3%A9%20Wallonie%202030.pdf>

² http://mobilite.wallonie.be/files/eDocsMobilite/politiques%20de%20mobilit%C3%A9/SRM_PERSONNES_2019.pdf

³ https://www.wallonie.be/sites/default/files/2019-09/declaration_politique_regionale_2019-2024.pdf (chapitre 16, pp 65-69)

- b) le plan de transport détaillé, comprenant notamment les lignes, les itinéraires, les horaires et les arrêts, et la stratégie marketing, sur la base de l'offre définie par l'autorité organisatrice de transport, permettant de concrétiser la politique d'accessibilité au territoire et l'atteinte des objectifs fixés par l'autorité organisatrice du transport ;
2. au nom du Gouvernement, de définir la politique commerciale applicable aux transports publics de personnes ;
 3. d'assurer l'information de la clientèle, y compris de la clientèle potentielle ;
 4. d'acquérir les installations, le matériel roulant, l'équipement, l'outillage et, en général, tout moyen nécessaire à la réalisation de sa mission ;
 5. de recruter le personnel et d'en assurer la gestion ;
 6. d'acquérir, d'aliéner ou de louer tous biens mobiliers et immobiliers nécessaires pour l'accomplissement de sa mission ;
 7. moyennant l'accord préalable du Gouvernement, de vendre ou de céder des biens immobiliers acquis entièrement ou partiellement au moyen de subventions de la Région wallonne ;
 8. d'examiner les projets de services réguliers spécialisés ;
 9. d'assurer la promotion de ses services ;
 10. de réaliser le programme d'investissements arrêté par le Gouvernement en matière d'infrastructure de transports publics et pour lesquels l'OTW bénéficie de subventions selon les modalités arrêtées par le Gouvernement, les biens ainsi subventionnés étant, de plein droit et sans indemnité, transférés à la Région wallonne en cas de dissolution de l'OTW ;
 11. d'assurer, pour ce qui le concerne, les relations avec la SNCB ou tout autre organisme national ou international de transports publics, notamment, en vue de concrétiser les objectifs d'intermodalité fixés par l'autorité organisatrice du transport ;
 12. d'exécuter toute mission d'intérêt général que lui confie le Gouvernement.

L'OTW est administrée par un Conseil d'administration dont les membres sont nommés par le Gouvernement wallon sur proposition du Ministre ayant les Transports dans ses attributions. La gestion journalière est confiée à un administrateur général assisté d'un administrateur général adjoint, nommés par le Gouvernement.

La surveillance et le contrôle de l'entreprise sont organisés comme suit :

- Sans préjudice du contrôle effectué par la Cour des comptes, le contrôle de la situation financière, des comptes annuels et de la régularité, au regard de la réglementation et des statuts, des opérations à constater dans les comptes annuels de l'O.T.W. est confiée à un Collège de trois commissaires aux comptes, désignés par le Gouvernement parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Leurs délibérations sont collégiales. Le contrôle du Collège de commissaires aux comptes consiste en la vérification des comptes, au plus tard le 30 avril de l'année suivant l'exercice concerné. Les commissaires aux comptes sont nommés pour un terme de trois ans renouvelable une seule fois de façon successive.
- Pour le surplus, les commissaires aux comptes exercent leur mandat conformément au Code des sociétés. Il ne peut être mis fin à leur mission en cours de mandat que pour juste motif. Les commissaires ne peuvent, sauf motifs personnels graves, démissionner de leurs fonctions en cours de mandat que lors d'une assemblée générale et après avoir fait rapport, au Gouvernement, par écrit, des raisons de leur démission.

- Les commissaires ont conjointement ou séparément un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les opérations de la société. Ils peuvent prendre connaissance sans déplacement des livres, de la correspondance, des procès-verbaux et généralement de toutes les écritures de la société. Chaque semestre, les administrateurs leur transmettront un état comptable établi selon le schéma du bilan et du compte de résultat. Leurs rapports et observations sont transmis au Conseil d'administration, au Comité de direction, au Comité d'audit et au Gouvernement. Les émoluments des commissaires aux comptes sont fixés par le Gouvernement.
- Deux commissaires-délégués sont nommés par le Gouvernement. Ils sont chargés, au nom du Gouvernement, du contrôle de la société. A ce titre, ils assistent avec voix consultative, aux réunions du Conseil d'administration ainsi qu'aux comités qui disposent d'un pouvoir décisionnel par délégation du Conseil d'administration. Ils disposent des pouvoirs les plus étendus pour l'accomplissement de leur mission. Chacun des commissaires-délégués dispose d'un délai de quatre jours francs pour prendre un recours motivé contre toute décision qu'il estime contraire à la législation, à la réglementation, aux statuts, aux contrats de service public ou à l'intérêt général. Le recours est suspensif.
- Le décret du 21 décembre 1989 relatif aux services de transport public de personnes en Région wallonne prévoit en outre, en son article 12, que l'OTW établit et approuve son budget à l'intervention de ses organes et le soumet au Ministre ayant les transports dans ses attributions qui le communique au Ministre du budget.
- L'OTW est considéré comme une unité d'administration publique de type 3, conformément à l'article 3, 1er, 4°, c), du décret du 15 décembre 2011 portant organisation du budget, de la comptabilité et du rapportage des unités d'administration publique wallonnes. L'OTW présente au Ministre ayant les transports dans ses attributions des situations périodiques. Il lui adresse tous autres renseignements qu'il demande. L'OTW présente au Gouvernement un rapport annuel sur ses activités. Le Gouvernement transmet ce rapport au Parlement wallon.
- Enfin, les activités de service public de l'OTW sont exercées dans le respect de la mission d'organisation de l'Autorité Organisatrice du Transport et dans le cadre fixé par celle-ci dans l'exercice de ses missions de régulation et de surveillance (décrites ci-après).

On peut donc en conclure **que l'OTW est une entité juridiquement distincte de l'Autorité sur laquelle celle-ci exerce un contrôle analogue à celui qu'elle exerce sur ses propres services**, au sens de l'article 5.2. du Règlement 1307/2007.

Autorité Organisatrice du Transport (AOT)

L'Autorité Organisatrice du Transport est un service créé par décision du Gouvernement Wallon du 29 mars 2018, logé au sein du Service Public de Wallonie Mobilité et Infrastructures et dépendant directement de son Directeur général.

D'après le Décret du 21 décembre 1989 relatif aux services de transport public de personnes en Région wallonne, ses missions sont les suivantes :

- 1° traduire la vision du Gouvernement en une politique d'accessibilité au territoire et en objectifs opérationnels et identifier précisément en conséquence les obligations de service public ;
- 2° proposer au Gouvernement les objectifs de part modale, les émissions de CO2 et émissions polluantes moyennes maximales par passager, les niveaux de qualité de service et la part de sous-traitance en bonne cohérence avec les politiques économiques, sociales, de développement durable et territoriales menées ;
- 3° assurer la concertation avec les parties prenantes locales, régionales et fédérales en vue de mettre en œuvre la politique d'accessibilité ;
- 4° assurer le contrôle de l'atteinte des objectifs du contrat de service public via un dialogue constructif et périodique avec l'opérateur ;
- 5° formuler un avis au Gouvernement sur les demandes de financement d'offres et d'infrastructure supplémentaires.

Le contrat de service public 2019-2023 précise que dans le cadre de sa mission d'organisation, l'AOT détermine les obligations de service public incombant à l'OTW. Elle a également pour rôle d'évaluer la demande présente et future de service de transports publics sur base d'éléments statistiques et d'une concertation régulière avec les acteurs impliqués conformément aux dispositions prévues par l'article 18 du Décret du 29 mars 2018.

Le contrat de service public donne en outre les précisions suivantes sur les missions de régulation des systèmes d'exploitation du transport public de personnes et de surveillance de l'AOT.

Dans le cadre de sa **mission de régulation**, pour le compte et conformément aux décisions du Gouvernement, l'AOT a pour rôle la détermination et la **contractualisation des règles d'exploitation, de l'octroi des droits exclusifs, la prise des mesures d'avertissement et de cessation nécessaires**, la veille réglementaire, **de la compensation via des financements en établissant à l'avance, de façon objective et transparente, les paramètres sur la base desquels elle doit être calculée et la nature et l'ampleur de tous les droits exclusifs accordés, de manière à éviter toute surcompensation**. L'AOT veille également à la mise en œuvre de l'octroi des droits exclusifs décidés par le Gouvernement.

Dans le cadre de sa **mission de surveillance**, l'AOT a pour rôle de

- contrôler l'utilisation des moyens et le respect des contrats et des conventions,
- suivre les indicateurs de réalisation, de performance et d'impact,
- réaliser l'audit continu des objectifs.

Conformément aux dispositions du Règlement (CE) 1370/2007, l'AOT réalise une fois par an un rapport sur les obligations de service public ainsi que les compensations et les droits exclusifs qui sont octroyés en contrepartie et le transmet au Gouvernement pour prise de connaissance et publication.

Droits exclusifs sur l'établissement et le fonctionnement de services publics de transport réguliers en Wallonie

Par contrat de service public, l'Opérateur interne précité dispose de droits exclusifs sur l'établissement et le fonctionnement de services publics de transport réguliers, subordonnés à l'exigence de continuité du service public et au respect des objectifs du contrat de service public 2019-2023.

Une mise en demeure de respecter la condition de continuité du service public lui a été adressée en 2019.

Au 31 décembre 2019, l'OTW continue de jouir de ces droits exclusifs.

Opérateurs actifs en Wallonie sur le marché du transport régulier de personnes par autobus en sous-traitance

En vertu du décret du 21 décembre 1989 relatif au service de transport public de personnes en Région wallonne, le contrat de service public précise dans quelle mesure la sous-traitance peut être envisagée et pour quels services. La mise en concurrence, après consultation du secteur professionnel concerné, le suivi et le contrôle des services sous-traités sont assurés par l'OTW et approuvés par le Gouvernement dans le respect de la réglementation sur les marchés publics en vigueur.

Le Contrat de service public indique que, dans le cadre de l'exécution des obligations de service public, l'OTW recourt à la sous-traitance et ce, dans les limites prévues par le Règlement européen 1370/2007 à savoir en restant en dessous de 50 % de l'offre totale.

L'offre sous-traitée est calculée annuellement selon le calendrier standard sur base du mois de décembre de chaque année pour l'année écoulée.

La part de sous-traitance de l'exploitation des services réguliers doit s'élever à un minimum de 29% de l'offre.

Le Conseil d'Administration fixe chaque année la part de sous-traitance et un reporting est fait annuellement vers le Gouvernement.

En annexe 1 figure la liste des lots sous-traités par l'OTW, des adjudicataires concernés et des kilomètres sous-traités sur chacune des lignes du lot.

Cette liste montre que le % minimum de sous-traitance a été respecté en 2019, puisqu'il est passé de 28,8 % en 2018 à 29,2 % en 2019 pour 26.727.148 km sous-traités.

Contrat de service public

Le **Contrat de Service Public (CSP)** conclu entre la Wallonie et l'Opérateur de transport de Wallonie (OTW) le 21 février 2019 porte sur les années 2019-2023.

Il prévoit que si, à l'échéance du contrat, aucun autre CSP n'a été conclu, ce contrat est prorogé pour une période de 6 mois.

Le suivi des engagements et obligations contractuelles est confié à un Comité de suivi, notamment sur base des informations transmises régulièrement et des rapports annuels produits par l'OTW.

Une évaluation en fin et en cours de contrat est prévue :

- Au début de 2021, une évaluation externe intermédiaire de la bonne implémentation du CSP sera réalisée à l'initiative du Ministre et contrôlée par celui-ci ;
- Au plus tard 6 mois avant l'échéance du contrat, le Gouvernement fait également procéder à une évaluation externe finale. Celle-ci porte sur l'ensemble des composantes du contrat mais également sur l'influence des facteurs et des conditions externes qui ont pu avoir une incidence sur sa réalisation.

Obligations de service public et autres missions déléguées

Pour rappel, les **obligations de service public** comprennent :

- L'établissement et le fonctionnement de services publics de transport réguliers de voyageurs sur le territoire de la Région wallonne qu'ils soient prestés directement par l'OTW ou sous-traités par ce dernier à des tiers ;
- L'établissement et la réalisation des investissements d'exploitation nécessaires à la fourniture de ces services.

Les services de transport régulier en question sont ceux décrits dans le plan de transport détaillé proposé annuellement en septembre au Gouvernement, comprenant notamment les lignes, les itinéraires, les horaires et les arrêts, et la stratégie marketing, sur base de l'offre définie en concertation avec l'AOT, permettant de concrétiser la politique d'accessibilité du territoire et l'atteinte des objectifs fixés par l'AOT.

L'offre de départ est l'offre de référence basée sur l'offre de décembre 2018 (**90.934.607 km**) déclinée par bassin de mobilité et par niveau de service.

L'OTW s'est engagée à exploiter l'équivalent de l'offre de référence exprimée en km en charge. Elle s'est aussi engagée à exploiter en cours de contrat les évolutions de l'offre qui lui sont confiées par l'AOT (avec compensation). Le volume global de 90.934.607 km atteint par l'offre de référence est le volume corrigé en Comité de suivi suite à une intégration erronée des km parcourus pour des services ne répondant pas à la stricte définition des services réguliers figurant dans le décret de 1989 précité, à savoir des services offerts en permanence par l'OTW c-à-d avec une fréquence et des arrêts déterminés et prise en charge et dépose à des arrêts préalablement fixés.

Outre ces obligations de service public, la Wallonie a aussi confié par contrat à l'OTW les missions déléguées suivantes :

- L'établissement et l'organisation des services de transport scolaire, à défaut de services réguliers (avec droits exclusifs) ;
- Le subventionnement des services de transport de personnes à mobilité réduite, agréés comme service de transport d'intérêt général ;
- Les autres services de transport public spécialisés assurant le transport de catégories déterminées de voyageurs, à l'exclusion d'autres voyageurs ;

- La préparation et l'exécution du Programme Pluriannuel d'Investissement en matière d'infrastructure de transport public. Par investissements en infrastructures de transport public, on entend les investissements réalisés sur le domaine public et prioritairement affectés au transport en commun ou à la promotion de l'intermodalité.

Ces missions, déléguées par la Wallonie à l'OTW, n'entrent pas dans le champ d'application du règlement européen 1370/2007.

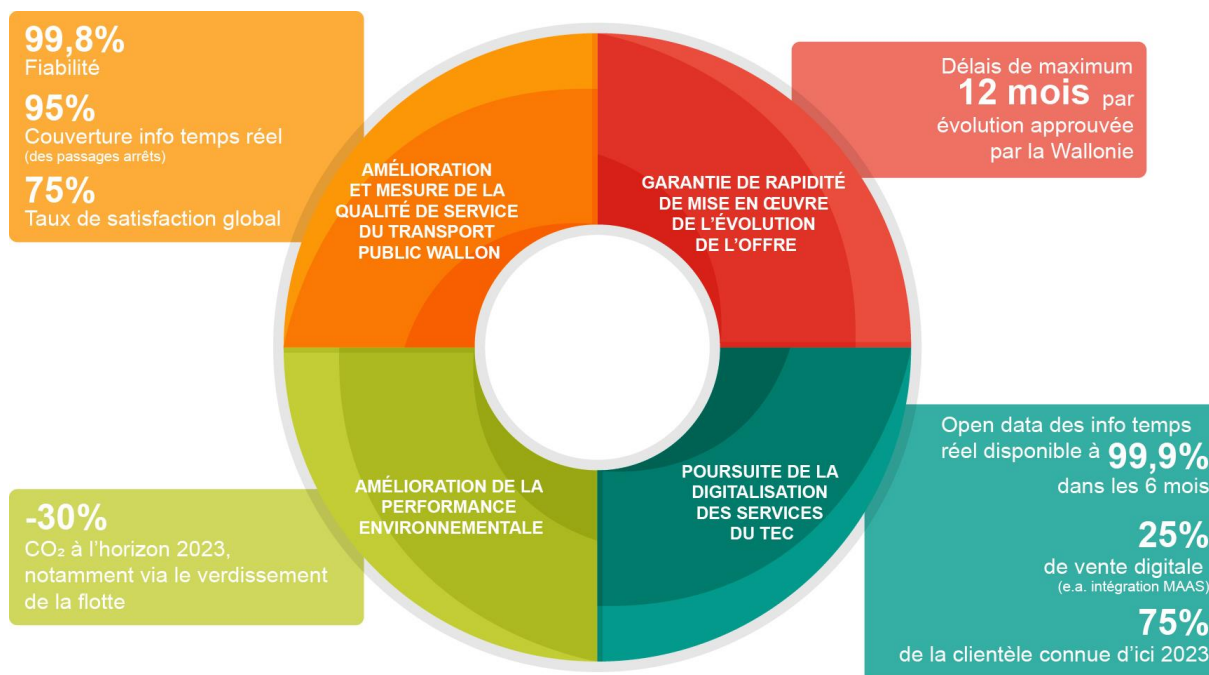
Néanmoins, dans le respect du point 5 de l'annexe du règlement 1370/2007, afin d'augmenter la transparence et d'éviter les subventions croisées -vu que l'opérateur interne wallon de service public exploite non seulement des services compensés soumis à des obligations de service public, mais exerce également d'autres activités-, les principaux chiffres relatifs à la réalisation de l'ensemble des missions et activités de l'OTW sont également présentés en annexe 2 du présent rapport ainsi que le rapport annuel de l'OTW en annexe 6, de façon à montrer que les obligations suivantes sont respectées :

- les comptes d'exploitation correspondant à chacune de ces activités doivent être séparés et la part des actifs correspondants et les coûts fixes doivent être affectés selon les règles comptables et fiscales en vigueur,
- tous les coûts variables, une contribution adéquate aux coûts fixes et un bénéfice raisonnable liés à toute autre activité de l'opérateur de service public ne peuvent en aucun cas être imputés au service public en question,
- les coûts du service public doivent être équilibrés par les recettes d'exploitation et les versements des autorités publiques, sans transfert possible des recettes vers un autre secteur d'activité de l'opérateur de service public.

Objectifs stratégiques contractuels

Les parties se sont engagées autour de **quatre objectifs stratégiques** pour lesquels elles se sont fixées des cibles chiffrées :

1. L'amélioration et la mesure de la qualité de service (principalement la fiabilité et la ponctualité des services réguliers) en vue d'une plus grande satisfaction du client et d'une meilleure image de marque du transport public wallon ;
2. L'amélioration progressive de l'agilité de l'OTW en matière de déploiement de son offre de services réguliers, c'est-à-dire sa capacité à planifier et à mettre en exploitation les modifications de cette offre endéans des délais adéquats ;
3. La poursuite de la digitalisation pour assurer une information en temps réel des usagers, susciter l'intégration du transport public wallon dans une logique de « Mobility as a service » et faciliter en général les démarches de l'ensemble des usagers et les missions des collaborateurs ;
4. La contribution aux objectifs de développement durable de la Région, notamment à travers une performance environnementale exemplaire des transports publics.



Les actions et projets mis en œuvre en 2019 pour réaliser les objectifs stratégiques du CSP et les indicateurs clés liés à la mise en œuvre du contrat sont mentionnés en annexe 3 au présent rapport.

Ils démontrent des évolutions positives en direction des objectifs stratégiques. Une évolution négative est cependant à souligner au niveau du taux de satisfaction global, qui est passé de 68 % en 2018 à 61 % en 2019.

L'OTW a établi la liste des lignes essentielles sur lesquelles le personnel disponible sera affecté prioritairement en cas de grève. Cette liste figure en annexe 4 du présent rapport.

Suivi d'exécution du contrat de service public : respect des principales échéances prévues au contrat

Le suivi des principales échéances figurant au contrat est réalisé par un Comité de suivi.

Le tableau de suivi mis à jour au 31 décembre 2019 figure en annexe 5 au présent rapport.

Exécution des obligations de service public en 2019 – aspects quantitatifs

L'offre a évolué par rapport à l'offre de départ dite « offre de référence ». Les nouveaux services ou services modifiés résultent principalement du traitement par l'AOT des demandes de l'OTW de modification/suppression/création d'offre dans le respect de l'article 27 du CSP et de la mise en œuvre conjointe du processus de redéploiement de l'offre décrit à l'article 19 du CSP impliquant les Organes de consultation des Bassins de Mobilité.

L'OTW a réalisé une production kilométrique de 91. 539.222 km.

Ce volume produit comprend des modifications et créations d'offre et une production supplémentaire au titre de « développement de l'offre » de 604.615 km, résultant de l'action conjointe de l'AOT et de l'OTW, conformément aux articles 19 et 27 du CSP.

Ces 91 539 222 km produits se répartissent comme suit :

- **Réseau bus : 90 158 929**
- **Réseau urbain ferré : 1 380 293**

La non production kilométrique (par rapport à l'offre prévue) a engendré un ajustement de la compensation. Elle s'est élevée à 1.187.050 kilomètres.

Les investissements d'exploitation réalisés en 2019 se sont élevés à 44 815 530 EUR.

38 880 124 EUR sont consacrés aux investissements récurrents (principalement le renouvellement du parc de véhicules), 4 856 113 EUR d'investissements spécifiques pour le verdissement de la flotte et 1 079 293 EUR pour le développement numérique.

Financement des obligations de service public en 2019

Les services de transport réguliers sont financés par une compensation versée par la Wallonie à l'opérateur interne et par les recettes tarifaires perçues par celui-ci.

Pour l'année 2019, le financement des services de transport régulier s'est élevé à 465 496 009EUR (**352 975 709 EUR de compensation régionale** et 112 520 300 EUR de recettes tarifaires).

La compensation versée par la Wallonie

La compensation couvre au maximum l'incidence financière des obligations de service public, c-à-d :

- les coûts occasionnés par les obligations de service public,
- moins l'incidence financière positive générée au sein du réseau exploité et par le biais des droits exclusifs ;
- moins les recettes tarifaires
- plus, le cas échéant, un bénéfice raisonnable.

Outre les droits exclusifs octroyés, la compensation⁴ prend la forme de plusieurs interventions financières directes dans la couverture des charges d'exploitation des obligations de service public (en ce compris les investissements d'exploitation).

⁴ On ne parle ici que de la compensation directe des OSP. L'OTW, en tant qu'opérateur public, bénéficie également d'une garantie régionale pour ses emprunts, d'un mécanisme de cash-pooling et de la couverture de ses engagements sociaux.

En 2019, 397 791 239 € ont été versés par la Région wallonne au titre de compensation des obligations de service public:

- 341 275 883 EUR pour les charges d'exploitation du réseau bus
- 11 699 826 EUR pour les charges d'exploitation du réseau urbain ferré
- 44 815 530 EUR pour les investissements d'exploitation.

Ce montant tient compte des pénalités pour interruption de service (329 580 EUR) et de non productivité kilométrique (897 769 EUR) imputées à l'opérateur.

Les recettes tarifaires

En application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 26 novembre 1992, les tarifs pour le transport en commun des voyageurs appliqués par l'OTW sont adaptés annuellement en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

Le Gouvernement Wallon a approuvé une nouvelle grille tarifaire et les prix applicables au 1er février 2019.

Les recettes tarifaires ont été de 112 520 300 EUR.

Elles se répartissent comme suit entre le réseau bus et le réseau urbain ferré :

- Bus : 108 854 062 EUR
 - Urbain ferré : 3 666 238 EUR
-

Annexe 1

Liste des lots et km sous-traités et des adjudicataires concernés

Lot	Ligne Publique	Code ligne de bus	Nom Ligne du bus	Nom	Kilomètres totaux en charge	Unité	Régie sur la ligne ? %	Commentaire Circulation LM*JV	Commentaire Circulation Mercredi	Commentaire Circulation Samedi	Commentaire Circulation Dimanche/ fériées	Commentaire Circulation Vacances
B03	2	B0002	TUBIZE - NIVELLES	NAWAY AUTOBUS	86.308	KMT		X	X			X
B04	3	B0003	BR.-L'ALLEUD - GENAPPE - LOUVAIN-LA-NEUVE	PICAVET ET CIE	98.385	KMT		X	X			X
B01	C	B0012	LOUVAIN-LA-NEUVE - WAVRE - IXELLES	CARDONA ET DELTENRE	486.305	KMT		X	X			X
B01	CBIS	B0013	LOUVAIN-LA-NEUVE - WAVRE - WOLUWE	CARDONA ET DELTENRE	456.056	KMT		X	X			X
B05	16	B0016	NIVELLES - ZONING SUD	CARDONA ET DELTENRE	20.483	KMT		X	X			X
B02	20	B0020	OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE - WAVRE	PULLMAN BUS	1.090	KMT	99,40%	X				
B02	22	B0022	OTTIGNIES - WAVRE - ZONING NORD	PULLMAN BUS	113.057	KMT	17,23%	X	X			X
B02	33	B0033	EGHEZÉE - PERWEZ - LOUVAIN-LA-NEUVE - OTTIGNIES	PULLMAN BUS	60.527	KMT		X	X	X		X
B02	37	B0037	WAVRE GARE - BIERGES VERSEAU	PULLMAN BUS	408	KMT	59,60%	X				
B02	38	B0038	ROSIERES - GENVAL - WAVRE - BASSE-WAVRE	PULLMAN BUS	6.419	KMT		X	X			
B04	39	B0039	WATERLOO - BR.-L'ALLEUD - OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-	PICAVET ET CIE	61.868	KMT	60,31%	X	X			X
B03	43	B0043	TUBIZE - ITTRE PRISON - ITTRE CROISEAU	NAWAY AUTOBUS	61.685	KMT		X	X	X	X	X
B03	47	B0047	TUBIZE - VIRGINAL - ITTRE CROISEAU	NAWAY AUTOBUS	79.876	KMT		X	X	X		X
B04	57	B0057	BRAINE-L'ALLEUD - LA HULPE	PICAVET ET CIE	67.005	KMT		X	X			X
B04	58	B0058	BRAINE-L'ALLEUD - GENVAL	PICAVET ET CIE	61.602	KMT		X	X			X
B04	67	B0067	BRAINE-L'ALLEUD - BARRIÈRE - PARC DE L'ALLIANCE	PICAVET ET CIE	5.806	KMT	84,87%	X	X			X
B05	70	B0070	NIVELLES - ROSSEIGNIES - BUZET	CARDONA ET DELTENRE	6.517	KMT	59,89%	X	X			
B03	71	B0071	MANAGE/NIVELLES - SOIGNIES	NAWAY AUTOBUS	7.149	KMT	94,69%	X	X			
B04	75	B0075	BRAINE-L'ALLEUD - CHENOIS - WATERLOO	PICAVET ET CIE	847	KMT	91,88%	X				
B04	114	B0114	BRAINE-L'ALLEUD - HAL	PICAVET ET CIE	156.606	KMT		X	X			X
B04	115	B0115	BRAINE-L'ALLEUD - TUBIZE	PICAVET ET CIE	274.039	KMT		X	X	X	X	X
B03	116	B0116	SOIGNIES - BRAINE-LE-COMTE - REBECQ - TUBIZE - HAL	NAWAY AUTOBUS	346.048	KMT		X	X	X	X	X
B04	127	B0127	LA HULPE - ARGENTEUIL BERLAYMONT	PICAVET ET CIE	4.466	KMT		X	X			
B04	128	B0128	ROSIERES - ARGENTEUIL BERLAYMONT	PICAVET ET CIE	6.066	KMT		X	X			
B06	148	B0148	GEMBLoux - RAMILLIES - LANDEN	CINTRA S.A.	457.310	KMT	19,21%	X	X	X	X	X
B07	W06	B0301	WEL BRAINE-L'ALLEUD - WAVRE	CARDONA ET DELTENRE	56.731	KMT		X	X			X
B08	W05	B0302	WEL NIVELLES - NAMUR	CARDONA ET DELTENRE	93.647	KMT		X	X			X
B01	C3	B0314	WAVRE - AUDERGHEM	CARDONA ET DELTENRE	93.558	KMT		X	X			
B06	339	B0339	HANNUT - TIRLEMONT	CINTRA S.A.	162.414	KMT		X	X	X	X	X
B02	366	B0366	COURT-SAINT-ETIENNE - RIXENSART - IXELLES	PULLMAN BUS	282.047	KMT		X	X	X	X	X
B03	471	B0471	SINT-PIETERS-KAPPELLE - ENGHEN - HAL	NAWAY AUTOBUS	143.396	KMT		X	X	X	X	X
B03	472	B0472	ENGHIEN - TUBIZE	NAWAY AUTOBUS	76.554	KMT		X	X	X		X
B02	E	B0543	EGHEZÉE - WAVRE - BRUXELLES	PULLMAN BUS	383.559	KMT		X	X	X	X	X
B05	568	B0568	NIVELLES - MARBAIS - FLEURUS	CARDONA ET DELTENRE	273.661	KMT		X	X	X		X
B06	610	B0610	HANNUT - JODOIGNE	CINTRA S.A.	59.875	KMT		X	X			X
C02	99	C0099	BIESME-SOUS-THUIN - BEAUMONT - ERQUELINNES	Liénard s.p.r.l	16.066	KMT		X	X			
C02	108	C0108	BEAUMONT - PHILIPPEVILLE	Liénard s.p.r.l	11.960	KMT		X	X			
C02	129	C0129	MACQUENOISE - MONS	Liénard s.p.r.l	34.968	KMT		X	X		X	
C01	366	C0366	BAISY-THY - GENAPPE - REVES	Picavet s.a.	17.755	KMT		X	X			
C03	W03	C0W03	CHIMAY GARE - CHARLEROI SUD	Liénard s.p.r.l	51.965	KMT		X	X			X
C02	109a	C109a	CHARLEROI - BEAUMONT - CHIMAY	Liénard s.p.r.l	751.413	KMT	0,13%	X	X	X	X	X
C02	109d	C109d	CHARLEROI - CHIMAY - MOMIGNIES	Liénard s.p.r.l	32.648	KMT		X	X			X
C02	132c	C132c	WALCOURT - FROIDCHAPELLE - CHIMAY	Liénard s.p.r.l	14.575	KMT		X	X			
C02	136c	C136c	CHIMAY - CERFONTAINE	Liénard s.p.r.l	7.109	KMT		X	X			
C02	156a	C156a	CHIMAY - MOMIGNIES	Liénard s.p.r.l	136.761	KMT		X	X	X	X	X

Lot	Ligne Publique	Code ligne de bus	Nom Ligne du bus	Nom	Kilomètres totaux en charge	Unité	Régie sur la ligne ? %	Commentaire Circulation LM*JV	Commentaire Circulation Mercredi	Commentaire Circulation Samedi	Commentaire Circulation Dimanche/ fériées	Commentaire Circulation Vacances
C01	365a	C365a	BRUXELLES Midi - JUMET Madeleine	Picavet s.a.	405.451	KMT		X	X	X	X	X
H01	1	H1001	M 1 Mons - Cuesmes - Frameries - Wasmes - Saint Ghislain	VOYAGES NICOLAY SA	697	KMT	99,80%			X		
H01	6	H1006	M 6 Mons - Cuesmes - Jemappes - Flénu - Mons	VOYAGES NICOLAY SA	60.958	KMT	37,12%	X	X	X		X
H01	21	H1021	M 21 Binche - Lobbes - Merbes Sainte Marie - Estinnes au	VOYAGES NICOLAY SA	19.908	KMT		X	X			X
H01	23	H1023	M 23 Mons - Hyon - Quévy - Asquillies - Mons	VOYAGES NICOLAY SA	2.689	KMT	97,64%			X		
H01	34/	H1034	M 34/ Mons - Givry - Estinnes - Binche	VOYAGES NICOLAY SA	80.891	KMT	34,93%	X	X	X		X
H04	41	H1041	M 41 Mons - Quévy - Mairieux (F) - Maubeuge (F)	DE WINTER VOYAGES	63.694	KMT	0,47%	X	X	X		X
H02	42	H1042	M 42 Enghien - Graty - Thoricourt - Neufvilles	DUJARDIN ET FILS S.A.	9.573	KMT		X	X			
H01	4	H1051	M 4 Wasmes - Quaregnon - Baudour	VOYAGES NICOLAY SA	878	KMT	99,39%			X		
H02	78	H1078	M 78 Saint Ghislain - Pommeroeul - Blaton - Péruwelz	DUJARDIN ET FILS S.A.	109.059	KMT		X	X			X
H06	78	H1078	M 78 Saint Ghislain - Pommeroeul - Blaton - Péruwelz	ROMAN SPRL-AUTOBUS	2.402	KMT		X				
H07	78	H1078	M 78 Saint Ghislain - Pommeroeul - Blaton - Péruwelz	DUJARDIN ET FILS S.A.	13.348	KMT		X	X			X
H08	78	H1078	M 78 Saint Ghislain - Pommeroeul - Blaton - Péruwelz	ROMAN SPRL-AUTOBUS	1.201	KMT		X				
H02	87	H1087	M 87 Enghien - Silly - Lessines - Ellezelles - Renaix	DUJARDIN ET FILS S.A.	409.575	KMT		X	X	X		X
H07	87	H1087	M 87 Enghien - Silly - Lessines - Ellezelles - Renaix	DUJARDIN ET FILS S.A.	2.397	KMT						X
H08	87	H1087	M 87 Enghien - Silly - Lessines - Ellezelles - Renaix	ROMAN SPRL-AUTOBUS	1.769	KMT						X
H02	94B	H1094	M 94B Enghien - Silly - Ath	DUJARDIN ET FILS S.A.	110.819	KMT		X	X			X
H07	94B	H1094	M 94B Enghien - Silly - Ath	DUJARDIN ET FILS S.A.	2.562	KMT						X
H07	100	H1100	M 100 Saint Ghislain - Baudour - Tertre - Sirault - Ath	DUJARDIN ET FILS S.A.	192.837	KMT	25,91%	X	X	X		X
H08	100	H1100	M 100 Saint Ghislain - Baudour - Tertre - Sirault - Ath	ROMAN SPRL-AUTOBUS	13.794	KMT	25,91%	X				
H01	108	H1108	M 108 Binche - Vellereille lez Brayeux - Solre sur Sambre -	VOYAGES NICOLAY SA	85.409	KMT	28,85%	X	X			X
H01	11	H1110	M 11 Saint Ghislain - Warquignies - Boussu - Saint Ghislain	VOYAGES NICOLAY SA	729	KMT	98,54%			X		
H03	27/	H1127	M 27/ Soignies - Neufvilles - Horrues - Soignies	VOYAGES NICOLAY SA	4.481	KMT	92,17%			X		
H01	134/	H1134	M 134/ Mons - Givry - Erquelinnes - Beaumont	VOYAGES NICOLAY SA	96.728	KMT	46,31%	X	X	X		X
H01	14	H1140	M 14 Mons - Ghlin - Baudour - Tertre - Saint Ghislain	VOYAGES NICOLAY SA	1.032	KMT	99,58%			X		
H09	W01	H1701	M WEL 01 Athis - Mons	VOYAGES NICOLAY SA	45.042	KMT		X	X			X
H03	107	H2107	L 107 Jolimont - La Louvière - Houdeng Goegnies - Braine le	VOYAGES NICOLAY SA	90.903	KMT	17,98%	X	X	X		X
H03	473	H2473	L 473 Braine le Comte - Petit Roeulx - Steenkerque	VOYAGES NICOLAY SA	10.099	KMT		X	X			X
H05	1	H4001	T 1 Tournai - Templeuve - Néchin - Herseaux - Mouscron	ROMAN SPRL-AUTOBUS	180.762	KMT	40,42%	X	X	X	X	X
H06	1	H4001	T 1 Tournai - Templeuve - Néchin - Herseaux - Mouscron	ROMAN SPRL-AUTOBUS	72.799	KMT	40,42%	X	X			X
H08	1	H4001	T 1 Tournai - Templeuve - Néchin - Herseaux - Mouscron	ROMAN SPRL-AUTOBUS	816	KMT	40,42%		X			
H05	2	H4002	T 2 Tournai - Pecq - Néchin - Dottignies - Mouscron	ROMAN SPRL-AUTOBUS	108.211	KMT	57,39%	X	X	X	X	X
H06	2	H4002	T 2 Tournai - Pecq - Néchin - Dottignies - Mouscron	ROMAN SPRL-AUTOBUS	69.278	KMT	57,39%	X	X			X
H05	3	H4003	T 3 Mouscron - Menin - Comines	ROMAN SPRL-AUTOBUS	53.525	KMT	40,27%	X	X			X
H05	4	H4004	T 4 Tournai - Marquain - Lamain - Baisieux	ROMAN SPRL-AUTOBUS	1.804	KMT	53,05%		X			X
H06	4	H4004	T 4 Tournai - Marquain - Lamain - Baisieux	ROMAN SPRL-AUTOBUS	44.369	KMT	53,05%	X	X			X
H08	4	H4004	T 4 Tournai - Marquain - Lamain - Baisieux	ROMAN SPRL-AUTOBUS	2.494	KMT	53,05%	X				
H05	6	H4006	T 6 Comines - Warneton - Armentières - Houplines	ROMAN SPRL-AUTOBUS	112.979	KMT	9,17%	X	X	X		X
H06	7	H4007	T 7 Tournai - Saint Maur - Jollain - Wez - Guignies - Rongy	ROMAN SPRL-AUTOBUS	28.150	KMT	53,72%	X	X			X
H08	7	H4007	T 7 Tournai - Saint Maur - Jollain - Wez - Guignies - Rongy	ROMAN SPRL-AUTOBUS	2.493	KMT	53,72%					X
H06	8	H4008	T 8 Tournai - Gaurain - Vezon - Péruwelz - Bon Secours	ROMAN SPRL-AUTOBUS	62.467	KMT	49,38%	X	X			X
H07	8	H4008	T 8 Tournai - Gaurain - Vezon - Péruwelz - Bon Secours	DUJARDIN ET FILS S.A.	12.373	KMT	49,38%	X	X			
H08	8	H4008	T 8 Tournai - Gaurain - Vezon - Péruwelz - Bon Secours	ROMAN SPRL-AUTOBUS	9.398	KMT	49,38%	X	X			X
H06	9	H4009	T 9 Tournai - Mourcourt - Frasnes - Ath	ROMAN SPRL-AUTOBUS	35.542	KMT	15,51%	X	X			X
H07	9	H4009	T 9 Tournai - Mourcourt - Frasnes - Ath	DUJARDIN ET FILS S.A.	39.001	KMT	15,51%	X	X			X

Lot	Ligne Publique	Code ligne de bus	Nom Ligne du bus	Nom	Kilomètres totaux en charge	Unité	Régie sur la ligne ? %	Commentaire Circulation LM*JV	Commentaire Circulation Mercredi	Commentaire Circulation Samedi	Commentaire Circulation Dimanche/ fériées	Commentaire Circulation Vacances
H08	9	H4009	T 9 Tournai - Mourcourt - Frasnes - Ath	ROMAN SPRL-AUTOBUS	10.393	KMT	15,51%	X				X
H05	10	H4010	T 10 Ath - Bouvignies - Flobecq - Ellezelles	ROMAN SPRL-AUTOBUS	2.904	KMT	7,50%	X	X			
H06	10	H4010	T 10 Ath - Bouvignies - Flobecq - Ellezelles	ROMAN SPRL-AUTOBUS	4.254	KMT	7,50%	X	X			
H07	10	H4010	T 10 Ath - Bouvignies - Flobecq - Ellezelles	DUJARDIN ET FILS S.A.	33.862	KMT	7,50%	X	X			X
H08	10	H4010	T 10 Ath - Bouvignies - Flobecq - Ellezelles	ROMAN SPRL-AUTOBUS	10.468	KMT	7,50%	X	X			
H06	12	H4012	T 12 Attre - Ath - Ligne - Quevaucamps - Blaton	ROMAN SPRL-AUTOBUS	1.962	KMT						X
H07	12	H4012	T 12 Attre - Ath - Ligne - Quevaucamps - Blaton	DUJARDIN ET FILS S.A.	52.414	KMT		X	X			X
H08	12	H4012	T 12 Attre - Ath - Ligne - Quevaucamps - Blaton	ROMAN SPRL-AUTOBUS	3.789	KMT		X	X			
H06	80	H4080	T 80 Blaton - Quevaucamps - Bernissart - Blaton	ROMAN SPRL-AUTOBUS	381	KMT			X			
H07	80	H4080	T 80 Blaton - Quevaucamps - Bernissart - Blaton	DUJARDIN ET FILS S.A.	57.377	KMT		X	X			X
H08	80	H4080	T 80 Blaton - Quevaucamps - Bernissart - Blaton	ROMAN SPRL-AUTOBUS	8.392	KMT		X	X			X
H06	81	H4081	T 81 Blaton - Beloeil - Tongre Notre Dame - Ath	ROMAN SPRL-AUTOBUS	2.967	KMT						X
H07	81	H4081	T 81 Blaton - Beloeil - Tongre Notre Dame - Ath	DUJARDIN ET FILS S.A.	224.960	KMT		X	X	X		X
H08	81	H4081	T 81 Blaton - Beloeil - Tongre Notre Dame - Ath	ROMAN SPRL-AUTOBUS	9.150	KMT		X	X			X
H06	86A	H4085	T 86A Leuze - Tourpes - Bury - Basècles - Blaton	ROMAN SPRL-AUTOBUS	5.945	KMT		X				X
H07	86A	H4085	T 86A Leuze - Tourpes - Bury - Basècles - Blaton	DUJARDIN ET FILS S.A.	111.523	KMT		X	X			X
H08	86A	H4085	T 86A Leuze - Tourpes - Bury - Basècles - Blaton	ROMAN SPRL-AUTOBUS	16.329	KMT		X	X			X
H06	86B	H4086	T 86B Leuze - Thieulain - Ellignies - Anvaing - Renaix	ROMAN SPRL-AUTOBUS	3.408	KMT	2,80%		X			X
H07	86B	H4086	T 86B Leuze - Thieulain - Ellignies - Anvaing - Renaix	DUJARDIN ET FILS S.A.	63.064	KMT	2,80%	X	X			X
H08	86B	H4086	T 86B Leuze - Thieulain - Ellignies - Anvaing - Renaix	ROMAN SPRL-AUTOBUS	96.009	KMT	2,80%	X	X			X
H06	86C	H4087	T 86C Leuze - Quevaucamps - Péruwelz	ROMAN SPRL-AUTOBUS	2.317	KMT		X	X			
H07	86C	H4087	T 86C Leuze - Quevaucamps - Péruwelz	DUJARDIN ET FILS S.A.	52.789	KMT		X	X			X
H08	86C	H4087	T 86C Leuze - Quevaucamps - Péruwelz	ROMAN SPRL-AUTOBUS	6.646	KMT		X	X			
H05	88	H4088	T 88 Tournai - Willemeau - Taintignies - La Glanerie	ROMAN SPRL-AUTOBUS	4.186	KMT	44,67%		X			X
H06	88	H4088	T 88 Tournai - Willemeau - Taintignies - La Glanerie	ROMAN SPRL-AUTOBUS	104.271	KMT	44,67%	X	X	X		X
H07	88	H4088	T 88 Tournai - Willemeau - Taintignies - La Glanerie	DUJARDIN ET FILS S.A.	5.643	KMT	44,67%	X				
H06	95	H4095	T 95 Tournai - Havinnes - Barry - Pipaix - Leuze	ROMAN SPRL-AUTOBUS	53.760	KMT	32,15%	X	X			X
H07	95	H4095	T 95 Tournai - Havinnes - Barry - Pipaix - Leuze	DUJARDIN ET FILS S.A.	11.725	KMT	32,15%	X	X			X
H08	95	H4095	T 95 Tournai - Havinnes - Barry - Pipaix - Leuze	ROMAN SPRL-AUTOBUS	15.664	KMT	32,15%	X	X			
H05	97	H4097	T 97 Tournai - Kain - Hérinnes - Avelgem - Amougies - Renaix	ROMAN SPRL-AUTOBUS	1.125	KMT	13,98%					X
H06	97	H4097	T 97 Tournai - Kain - Hérinnes - Avelgem - Amougies - Renaix	ROMAN SPRL-AUTOBUS	36.783	KMT	13,98%	X	X			X
H08	97	H4097	T 97 Tournai - Kain - Hérinnes - Avelgem - Amougies - Renaix	ROMAN SPRL-AUTOBUS	269.347	KMT	13,98%	X	X	X		X
H05	98	H4098	T 98 Tournai - Chercq - Antoing - Hollain - Lesdain	ROMAN SPRL-AUTOBUS	7.250	KMT	40,41%			X		X
H06	98	H4098	T 98 Tournai - Chercq - Antoing - Hollain - Lesdain	ROMAN SPRL-AUTOBUS	62.476	KMT	40,41%	X	X	X		X
H07	98	H4098	T 98 Tournai - Chercq - Antoing - Hollain - Lesdain	DUJARDIN ET FILS S.A.	9.650	KMT	40,41%	X				X
H06	483	H4483	T 483 Tournai - Mourcourt - Molenbaix - Celles - Renaix	ROMAN SPRL-AUTOBUS	2.064	KMT	52,35%	X	X			X
H07	483	H4483	T 483 Tournai - Mourcourt - Molenbaix - Celles - Renaix	DUJARDIN ET FILS S.A.	940	KMT	52,35%					X
H08	483	H4483	T 483 Tournai - Mourcourt - Molenbaix - Celles - Renaix	ROMAN SPRL-AUTOBUS	29.017	KMT	52,35%	X	X			X
H06	491	H4491	T 491 Tournai - Vaulx - Mortagne - Wiers - Péruwelz	ROMAN SPRL-AUTOBUS	184.440	KMT	22,13%	X	X	X		X
H07	491	H4491	T 491 Tournai - Vaulx - Mortagne - Wiers - Péruwelz	DUJARDIN ET FILS S.A.	16.419	KMT	22,13%	X	X			X
H06	B	H4801	T B Tournai City : Kain - Tournai - Marquain - Lamain -	ROMAN SPRL-AUTOBUS	6.418	KMT	93,23%		X	X		X
H06	K	H4802	T K Tournai City : Froyennes - Tournai - Kain	ROMAN SPRL-AUTOBUS	5.819	KMT	97,01%		X	X		X
H06	W	H4805	T W Tournai City : Tournai - Warchin - Rumillies - Tournai	ROMAN SPRL-AUTOBUS	210	KMT	99,75%	X	X			
H06	Z/	H4807	T Z/ Tournai City : Kain - Tournai - Froyennes	ROMAN SPRL-AUTOBUS	176	KMT	99,81%		X			
H05	MWR	H4850	T MWR Mouscron - Wattrelos - Roubaix	ROMAN SPRL-AUTOBUS	81.930	KMT		X	X	X	X	X

Lot	Ligne Publique	Code ligne de bus	Nom Ligne du bus	Nom	Kilomètres totaux en charge	Unité	Régie sur la ligne ? %	Commentaire Circulation LM*JV	Commentaire Circulation Mercredi	Commentaire Circulation Samedi	Commentaire Circulation Dimanche/ fériées	Commentaire Circulation Vacances
H05	P	H4851	T P Mouscron SNCB - La Planche	ROMAN SPRL-AUTOBUS	24.700	KMT	66,48%	X	X			X
H06	P	H4851	T P Mouscron SNCB - La Planche	ROMAN SPRL-AUTOBUS	1.405	KMT	66,48%					X
H05	RT	H4852	T RT Mouscron SNCB - Tourcoing Hôpital Dron	ROMAN SPRL-AUTOBUS	22.920	KMT	58,83%	X	X			X
H06	RT	H4852	T RT Mouscron SNCB - Tourcoing Hôpital Dron	ROMAN SPRL-AUTOBUS	929	KMT	58,83%					X
H05	M	H4853	T M Mouscron SNCB - Chaussée des Ballons	ROMAN SPRL-AUTOBUS	26.535	KMT	48,65%	X	X			X
H06	M	H4853	T M Mouscron SNCB - Chaussée des Ballons	ROMAN SPRL-AUTOBUS	13.109	KMT	48,65%	X	X			X
L02	57	L0057	Liège Guillemins - Bierset	Multiobus (Atlas Car)	54.853	KMT		X	X			X
L05	62	L0062	Aywaille - Banneux - Theux - Spa	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	29.293	KMT		X	X			
L05	64	L0064	Esneux - Trois-Ponts - Gouvvy	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	208.270	KMT		X	X	X	X	X
L05	65	L0065	Liège Opéra- Esneux - Comblain-au-Pont	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	554.775	KMT		X	X	X	X	X
L02	70	L0070	St-Lambert - Rocourt - Liers - Slins	Multiobus (Atlas Car)	11.811	KMT	97,43%	X	X	X	X	X
L02	71	L0071	St-Lambert - Citadelle - Vottem - Milmort	Multiobus (Atlas Car)	4.290	KMT	98,70%	X	X			
L02	72	L0072	St-Lambert - Citadelle - Fond des Tawes	Multiobus (Atlas Car)	1.743	KMT	97,74%				X	
L02	73	L0073	Liège - Rocourt - Liers - Slins - Glons	Multiobus (Atlas Car)	95.625	KMT		X	X	X	X	X
L03	78	L0078	Liège Léopold - Visé - Maastricht	Léonard Travel International	165.907	KMT		X	X	X	X	X
L02	87	L0087	Ans - Rocourt - Liers	Multiobus (Atlas Car)	34.177	KMT	14,40%	X	X			X
L04	95	L0095	Plainevaux - Rotheux - Neuville	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	12.528	KMT		X	X			
L01	106	L0106	Gd-Rechain - Nessonvaux - Ayeneux - Olne - Soumagne -	Garage du Perron (Keolis)	24.463	KMT		X	X			
L01	107	L0107	Housse - Barchon - Saive - Cerexhe - Melen - Herve	Garage du Perron (Keolis)	12.343	KMT		X	X			
L01	108	L0108	Mortroux - Julémont - Mortier - Trembleur - Blegny - Herve	Garage du Perron (Keolis)	13.389	KMT		X	X			
L01	109	L0109	Saive - Queue-du-Bois - Retinne - Herve	Garage du Perron (Keolis)	8.848	KMT		X	X			
L01	110	L0110	Blegny - Bolland - Herve	Garage du Perron (Keolis)	4.221	KMT		X	X			
L15	127	L0127	Huy - Hannut - Landen	Cintra (Keolis)	442.403	KMT	15,60%	X	X	X	X	X
L15	128	L0128	Waremmes - Geer - Hannut	Cintra (Keolis)	129.264	KMT		X	X	X		X
L03	134	L0134	Gare Léopold - Herstal - Vottem - Liers - Glons	Léonard Travel International	33.607	KMT	82,00%	X	X			X
L01	138	L0138	Liège - Fléron - Herve - Battice - Verviers	Garage du Perron (Keolis)	617.311	KMT	22,30%	X	X	X	X	X
L10	138	L0138	Liège - Fléron - Herve - Battice - Verviers	Satracom SA (Keolis)	1.972	KMT	22,30%	X	X			
L13	138	L0138	Liège - Fléron - Herve - Battice - Verviers	SADAR (Keolis)	1.823	KMT	22,30%	X	X			
L03	139	L0139	Visé - Aubel - Montzen - Welkenraedt	Léonard Travel International	24.571	KMT		X	X	X		X
L13	139	L0139	Visé - Aubel - Montzen - Welkenraedt	SADAR (Keolis)	79.909	KMT		X	X			X
L03	140	L0140	Liège Guillemins - Wandre - Visé	Léonard Travel International	357.138	KMT		X	X	X	X	X
L04	142	L0142	Esneux - Trois-Ponts - Gouvvy	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	8.488	KMT		X	X			
L05	142	L0142	Esneux - Trois-Ponts - Gouvvy	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	4.653	KMT		X	X			
L07	142	L0142	Esneux - Trois-Ponts - Gouvvy	Satracom SA (Keolis)	430.069	KMT		X	X	X	X	X
L14	144	L0144	Huy - Burdinne - Hannêche	Multiobus (Atlas Car)	661	KMT	99,55%		X			
L14	149	L0149	Huy - Fize-Fontaine - Seraing-le-Château	Multiobus (Atlas Car)	98.044	KMT	1,70%	X	X	X		X
L15	150	L0150	Vieux-Walleffe - Warnant-Dreye - Villers-le-Bouillet	Cintra (Keolis)	5.068	KMT	9,85%	X	X			
L05	165	L0165	Aywaille - Hamoir	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	38.005	KMT		X	X	X		
L02	173	L0173	Slins - Milmort - Oupeye - Visé	Multiobus (Atlas Car)	7.800	KMT	15,10%	X	X			
L03	173	L0173	Slins - Milmort - Oupeye - Visé	Léonard Travel International	14.798	KMT	15,10%	X	X			
L06	188	L0188	Pepinster - Trooz - Prayon	Hanse Est (Autobus Gohy)	22.747	KMT		X	X			X
L01	238	L0238	Charneux - Herve	Garage du Perron (Keolis)	5.794	KMT		X	X			
L03	240	L0240	Liège Guillemins - Sarolay - Hermalle - Visé	Léonard Travel International	123.553	KMT		X	X	X		X
L07	242	L0242	Lierneux - Trois-Ponts	Satracom SA (Keolis)	14.350	KMT		X	X			
L14	249	L0249	Huy - Ampsin - Villers-le-Bouillet - Amay - Flône	Multiobus (Atlas Car)	5.263	KMT	42,69%	X	X			

Lot	Ligne Publique	Code ligne de bus	Nom Ligne du bus	Nom	Kilomètres totaux en charge	Unité	Régie sur la ligne ? %	Commentaire Circulation LM*JV	Commentaire Circulation Mercredi	Commentaire Circulation Samedi	Commentaire Circulation Dimanche/ fériées	Commentaire Circulation Vacances
L05	265	L0265	Aywaille - Lierneux - Verleumont	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	49.790	KMT		X	X	X		
L15	283	L0283	Waremme - Geer - Hannut	Cintra (Keolis)	3.285	KMT	94,40%	X	X			X
L06	288	L0288	Verviers - Soiron	Hanse Est (Autobus Gohy)	65.595	KMT		X	X	X		X
L07	294	L0294	Verviers - Stavelot - Trois-Ponts	Satracom SA (Keolis)	182.946	KMT		X	X	X	X	X
L06	295	L0295	Verviers - Tiège - Spa	Hanse Est (Autobus Gohy)	48.793	KMT		X	X	X	X	X
L13	339	L0339	SMV/FSM - Teuven - Remersdaal - Aubel	SADAR (Keolis)	7.320	KMT		X	X			
L05	342	L0342	Comblain - Oneux - Géromont - Comblain	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	5.361	KMT		X	X			
L04	377	L0377	Liège Opéra- Esneux - Comblain-au-Pont	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	509.682	KMT		X	X	X	X	X
L05	377	L0377	Liège Opéra- Esneux - Comblain-au-Pont	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	1.792	KMT			X			
L07	377	L0377	Liège Opéra- Esneux - Comblain-au-Pont	Satracom SA (Keolis)	10.816	KMT		X	X			
L04	378	L0378	Neuville - Esneux	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	14.368	KMT		X	X			
L13	385	L0385	Eupen - Monschau - Kalterherberg	SADAR (Keolis)	12.901	KMT				X		
L06	388	L0388	Verviers - Theux - Spa	Hanse Est (Autobus Gohy)	269.820	KMT		X	X	X	X	X
L05	389	L0389	Beaufays - Trooz - Nessonvaux	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	8.787	KMT		X	X			
L10	390	L0390	Verviers - Rocherath	Satracom SA (Keolis)	159.942	KMT		X	X	X	X	X
L01	393	L0393	Verviers - Jalhay - Charneux	Garage du Perron (Keolis)	30.671	KMT		X	X	X		X
L11	394	L0394	Eupen - Büllingen - Sankt-Vith	Hanse Est (Autobus Blaise)	129.655	KMT		X	X	X	X	X
L13	394	L0394	Eupen - Büllingen - Sankt-Vith	SADAR (Keolis)	146.045	KMT		X	X	X	X	X
L07	395	L0395	Verviers - Malmedy - Reuland	Satracom SA (Keolis)	4.225	KMT		X	X			
L08	395	L0395	Verviers - Malmedy - Reuland	Autobus Wergifosse &	166.567	KMT		X	X	X	X	X
L12	395	L0395	Verviers - Malmedy - Reuland	Satracom SA (Keolis)	187.446	KMT		X	X	X	X	X
L13	396	L0396	Eupen - Kelmis - Vaals	SADAR (Keolis)	243.582	KMT	1,80%	X	X	X	X	X
L08	397	L0397	Malmedy - Mont - Xhoffraix	Autobus Wergifosse &	27.743	KMT		X	X	X	X	
L11	398	L0398	Recht - Nieder-Emmels - Rodt - St-Vith	Hanse Est (Autobus Blaise)	7.911	KMT		X	X			
L06	399	L0399	Creppe - Spa	Hanse Est (Autobus Gohy)	1.703	KMT		X	X			
L11	400	L0400	St-Vith -Meyerode-Heppenbach-Weywertz - Sourbrodt	Hanse Est (Autobus Blaise)	92.033	KMT		X	X			X
L13	400	L0400	St-Vith -Meyerode-Heppenbach-Weywertz - Sourbrodt	SADAR (Keolis)	6.371	KMT		X	X			
L11	401	L0401	Vielsalm - St-Vith - Manderfeld - Losheimergraben	Hanse Est (Autobus Blaise)	75.194	KMT		X	X			X
L10	402	L0402	Sankt-Vith - Schönberg - Heppenbach - Hepscheid	Satracom SA (Keolis)	12.850	KMT		X	X			
L10	403	L0403	Amel - Valender - Mirfeld	Satracom SA (Keolis)	3.314	KMT		X	X			
L10	404	L0404	Medell-Amel-Mirfeld-Möderscheid-Schoppen-Amel	Satracom SA (Keolis)	5.811	KMT		X	X			
L07	405	L0405	Cheneux - Meiz - Bernister - Burnenville	Satracom SA (Keolis)	3.179	KMT		X	X			
L10	406	L0406	St-Vith - Wallerode - Amel - Büllingen - Rocherath	Satracom SA (Keolis)	38.863	KMT		X	X			X
L03	439	L0439	Moelingen/Mouland - Veurs - SPV/FSP - SMV/FSM	Léonard Travel International	7.668	KMT		X	X			
L04	442	L0442	Halleux - Comblain - Poulseur	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	5.056	KMT		X	X			
L05	465	L0465	Beaufays - Trooz - Nessonvaux	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	34.737	KMT	5,70%	X	X			
L06	488	L0488	Service urbain de Spa	Hanse Est (Autobus Gohy)	4.703	KMT		X	X	X		X
L12	495	L0495	St-Vith - Lascheid - Maspelt - Reuland	Satracom SA (Keolis)	11.744	KMT		X	X			
L12	496	L0496	St-Vith - Wemperhardt - Ouren - Reuland	Satracom SA (Keolis)	13.467	KMT		X	X			
L08	595	L0595	Baugnez - Lasnerville - Malmedy	Autobus Wergifosse &	6.666	KMT		X	X			
L13	622	L0622	Eupen - Welkenraedt	SADAR (Keolis)	21.684	KMT	78,76%			X		X
L07	695	L0695	Bellevaux - Ligneuville - Stavelot	Satracom SA (Keolis)	8.927	KMT		X	X			
L13	710	L0710	Eupen - Welkenraedt - Kelmis	SADAR (Keolis)	258.343	KMT		X	X	X	X	X
L13	711	L0711	Welkenraedt - Kelmis	SADAR (Keolis)	29.060	KMT		X	X	X		X
L13	712	L0712	Thimister - Aubel - Welkenraedt	SADAR (Keolis)	8.451	KMT		X	X			

Lot	Ligne Publique	Code ligne de bus	Nom Ligne du bus	Nom	Kilomètres totaux en charge	Unité	Régie sur la ligne ? %	Commentaire Circulation LM*JV	Commentaire Circulation Mercredi	Commentaire Circulation Samedi	Commentaire Circulation Dimanche/ fériées	Commentaire Circulation Vacances
L13	713	L0713	Henri-Chapelle - Hombourg - Sippenaeken - Kelmis	SADAR (Keolis)	7.622	KMT		X	X			
L13	715	L0715	Welkenraedt / Montzen - Birken - Kelmis	SADAR (Keolis)	19.974	KMT		X	X			X
L13	716	L0716	Bilstain - Dolhain - Goé - Membach - Welkenraedt	SADAR (Keolis)	3.917	KMT	64,30%	X	X			
L01	717	L0717	Welkenraedt/Kelmis -Henri-Chapelle -Verviers	Garage du Perron (Keolis)	5.732	KMT		X	X			X
L13	717	L0717	Welkenraedt/Kelmis -Henri-Chapelle -Verviers	SADAR (Keolis)	115.028	KMT		X	X	X		X
L01	725	L0725	Verviers - Eupen	Garage du Perron (Keolis)	1.723	KMT	99,60%	X	X			
L05	727	L0727	Verviers - Banneux - Aywaille - Houssonloge	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	130.353	KMT		X	X	X	X	X
L13	728	L0728	Hauset - Kelmis	SADAR (Keolis)	7.716	KMT		X	X			X
L13	738	L0738	Verviers-Battice-Thimister-Aubel	SADAR (Keolis)	243.095	KMT		X	X	X	X	X
L06	744	L0744	Spa - Stavelot - Trois-Ponts	Hanse Est (Autobus Gohy)	69.200	KMT		X	X	X	X	X
L07	745	L0745	Trois-Ponts - Waimès - Büllingen	Satracom SA (Keolis)	6.899	KMT		X	X			
L08	745	L0745	Trois-Ponts - Waimès - Büllingen	Autobus Wergifosse &	261.159	KMT		X	X	X	X	X
L09	745	L0745	Trois-Ponts - Waimès - Büllingen	Autobus Wergifosse	4.368	KMT		X	X			
L10	745	L0745	Trois-Ponts - Waimès - Büllingen	Satracom SA (Keolis)	29.457	KMT						
L08	746	L0746	Büllingen - Manderfeld	Autobus Wergifosse &	4.592	KMT		X	X			
L10	746	L0746	Büllingen - Manderfeld	Satracom SA (Keolis)	49.064	KMT		X	X			X
L11	747	L0747	Kaiserbaracke - Born - St-Vith	Hanse Est (Autobus Blaise)	4.058	KMT		X	X			
L08	748	L0748	Sourbrodt - Waimès - St-Vith	Autobus Wergifosse &	823	KMT			X			
L09	748	L0748	Sourbrodt - Waimès - St-Vith	Autobus Wergifosse	4.324	KMT		X	X			
L10	748	L0748	Sourbrodt - Waimès - St-Vith	Satracom SA (Keolis)	2.089	KMT						
L11	748	L0748	Sourbrodt - Waimès - St-Vith	Hanse Est (Autobus Blaise)	103.964	KMT		X	X			X
L08	749	L0749	Waimès - Heppenbach	Autobus Wergifosse &	4.469	KMT		X	X			
L06	750	L0750	Spa - Stavelot - Trois-Ponts via Malchamps	Hanse Est (Autobus Gohy)	10.214	KMT		X	X			
L07	751	L0751	Tiège - Sart - Hockai - Stavelot - Trois-Ponts	Satracom SA (Keolis)	9.842	KMT		X	X			
L07	752	L0752	Solwaster-Stavelot-Trois-Pts via Ster &Burnenville	Satracom SA (Keolis)	9.349	KMT		X	X			
L07	753	L0753	Stavelot- Trois-Ponts - Wanne	Satracom SA (Keolis)	4.253	KMT		X	X			
L09	845	L0845	Stavelot - Malmedy - Sourbrodt - Bütgenbach	Autobus Wergifosse	30.175	KMT		X	X			X
L10	845	L0845	Stavelot - Malmedy - Sourbrodt - Bütgenbach	Satracom SA (Keolis)	877	KMT						
L11	845	L0845	Stavelot - Malmedy - Sourbrodt - Bütgenbach	Hanse Est (Autobus Blaise)	1.007	KMT		X	X			X
L11	848	L0848	St-Vith - Gouvy	Hanse Est (Autobus Blaise)	38.234	KMT		X	X			X
L11	948	L0948	St-Vith - Steinebrück - Rödgen	Hanse Est (Autobus Blaise)	6.697	KMT		X	X			
L16	W04	L1004	WEL Liège-Marche	Cie des Autobus Liégeois (Keolis)	202.731	KMT		X	X			X
N06	111a	N1111	THUILLIES - LANEFFE / WALCOURT	Sophibus SA	27.789	KMT	14,94%	x	x			x
N06	111b	N1112	WALCOURT / SOMZEE / GERPINNES	Sophibus SA	6.933	KMT		x	x			
N02	128	N1280	CINEY - DURNAL - YVOIR	Autobus Latour SA	61.672	KMT		x	x	x		x
N02	129	N1290	CINEY - DORINNE - YVOIR	Autobus Latour SA	65.292	KMT		x	x	x		x
N02	130	N1300	CINEY - THYNES - LOYERS	Autobus Latour SA	11.616	KMT		x	x			
N02	131	N1310	DINANT - THYNES - SPONTIN	Autobus Latour SA	8.837	KMT		x	x			
N06	132a	N1321	WALCOURT - CERFONTAINE - PHILIPPEVILLE	Sophibus SA	149.363	KMT		x	x	x		x
N06	136a	N1361	FLORENNES - VVES-GOMEZEE - WALCOURT	Sophibus SA	761	KMT	99,08%		x	x		x
N06	136d	N1364	FLORENNES - PHILIPPEVILLE - RANCE	Sophibus SA	73.154	KMT	15,81%	x	x			x
N05	137	N1370	ACOEZ - METTET	Autobus Latour SA	122.974	KMT	8,72%	x	x	x		x
N05	137d	N1374	GERPINNES - LANEFFE	Autobus Latour SA	2.336	KMT	57,58%	x				
N06	138a	N1381	FLORENNES - DOISCHE	Sophibus SA	2.092	KMT	97,12%	x	x			x
N05	138b	N1382	CHARLEROI - FLORENNES	Autobus Latour SA	8.055	KMT	39,02%	x	x			x

Lot	Ligne Publique	Code ligne de bus	Nom Ligne du bus	Nom	Kilomètres totaux en charge	Unité	Régie sur la ligne ? %	Commentaire Circulation LM*JV	Commentaire Circulation Mercredi	Commentaire Circulation Samedi	Commentaire Circulation Dimanche/ fériées	Commentaire Circulation Vacances
N06	138b	N1382	CHARLEROI - FLORENNES	Sophibus SA	200.991	KMT	39,02%	x	x	x		x
N01	141	N1410	DINANT - BEAURAING - GEDINNE - GRAIDE	Keolis - Sa Transport Penning	45.643	KMT	11,62%	x	x			x
N05	150a	N1501	TAMINES - ERMETON-SUR-BIERT	Autobus Latour SA	21.599	KMT	72,33%	x	x			x
N01	154a	N1541	DINANT - GIVET	Keolis - Sa Transport Penning	188.634	KMT		x	x	x	x	x
N07	1	N2010	JAMBES (Velaine) - SAINT-MARC	Autobus Latour SA	1.041	KMT	99,68%			x		
N03	3	N2030	NAMUR (La Plante) - NAMUR (Citadelle)	Autobus Latour SA	1.664	KMT	94,58%	x	x			
N07	3	N2030	NAMUR (La Plante) - NAMUR (Citadelle)	Autobus Latour SA	2.785	KMT	94,58%	x				
N07	5	N2050	SALZINNES (Hayettes) - BEEZ	Autobus Latour SA	1.085	KMT	99,70%		x	x		
N05	6	N2060	NAMUR - METTET	Autobus Latour SA	4.338	KMT	97,77%	x	x			
N07	6b	N2069	NAMUR - MALONNE (Malpas)	Autobus Latour SA	649	KMT	98,98%		x			
N07	7	N2070	NAMUR - BOUGE (Sainte-Rita)	Autobus Latour SA	70.173	KMT		x	x	x	x	x
N07	8R	N2089	NAMUR - JAMBES / ERPENT (Renforcement)	Autobus Latour SA	512	KMT	89,40%	x				
N05	10	N2100	NAMUR - CHATELINEAU	Autobus Latour SA	3.777	KMT	96,72%	x	x			x
N07	10	N2100	NAMUR - CHATELINEAU	Autobus Latour SA	4.012	KMT	96,72%				x	
N03	13	N2130	ANDENNE-SEILLES - CINEY	Autobus Latour SA	3.681	KMT	97,84%	x	x			
N07	24	N2240	NAMUR - DAUSSOULX	Autobus Latour SA	151.019	KMT	12,00%	x	x	x	x	x
N01	25	N2250	DINANT - BEAURAING	Keolis - Sa Transport Penning	12.845	KMT	87,49%	x	x			
N01	26	N2260	BEAURAING - WELLIN	Keolis - Sa Transport Penning	10.331	KMT	75,86%	x	x			
N04	27	N2270	SALZINNES (Balances) - CHAMPION - VEDRIN	Cintra SA	899	KMT	99,66%			x		
N07	27	N2270	SALZINNES (Balances) - CHAMPION - VEDRIN	Autobus Latour SA	175	KMT	99,66%		x			
N07	33	N2330	NAMUR (Gare) - NAMUR (Pied-Noir)	Autobus Latour SA	894	KMT	81,06%	x	x			
N05	36	N2360	TAMINES - HAM-SUR-SAMBRE - SPY	Autobus Latour SA	18.443	KMT	51,07%	x	x			x
N05	237	N2370	CHATELINEAU - ACOZ - FROMIEE	Autobus Latour SA	63.522	KMT	24,88%	x	x	x		x
N06	237	N2370	CHATELINEAU - ACOZ - FROMIEE	Sophibus SA	740	KMT	24,88%		x			x
N07	40	N2400	NAMUR - GELBRESSEE - VEZIN	Autobus Latour SA	103.533	KMT		x	x	x	x	x
N01	241	N2410	BEAURAING - GEDINNE - HAUT-FAYS	PENNING TRANSPORTS	40.299	KMT		x	x			x
N03	42	N2420	NAMUR - FAULX - ANDENNE-SEILLES	Autobus Latour SA	178.250	KMT		x	x	x		x
N03	42S	N2429	ANDENNE-SEILLES - MAIZERET	Autobus Latour SA	2.094	KMT		x				x
N02	43/1	N2431	DINANT - CINEY	Autobus Latour SA	84.615	KMT		x	x	x		x
N02	43/2	N2432	CINEY - MONT-GAUTHIER	Autobus Latour SA	23.867	KMT		x	x	x		x
N02	47	N2470	CINEY - CUSTINNE (VER)	Autobus Latour SA	7.644	KMT		x	x			
N02	48	N2480	CINEY - BONISIN	Autobus Latour SA	21.347	KMT		x	x			
N01	49	N2490	BEAURAING - WINENNE - FELENNE	Keolis - Sa Transport Penning	34.772	KMT		x	x			x
N07	51	N2510	NAMUR (Centre) - NAMUR (Parking St-Nicolas)	Autobus Latour SA	46.255	KMT	47,42%	x	x	x		x
N02	52	N2520	DINANT - HERBUCHENNE	Autobus Latour SA	3.017	KMT	64,54%	x	x			
N05	56	N2560	NAMUR - COUVIN (Express)	Autobus Latour SA	9.680	KMT	98,64%	x				
N02	57/1	N2571	CINEY - LEIGNON	Autobus Latour SA	4.628	KMT		x	x			
N02	57/2	N2572	CHEVETOGNE - LEIGNON	Autobus Latour SA	3.536	KMT		x	x			
N05	58	N2580	TAMINES - JEMEPPE / SPY	Autobus Latour SA	77.071	KMT	75,81%	x	x	x		x
N05	61	N2610	FLORENNES - METTET / ERMETON-S/BIERT	Autobus Latour SA	6.769	KMT	78,00%	x	x			
N06	61	N2610	FLORENNES - METTET / ERMETON-S/BIERT	Sophibus SA	4.395	KMT	78,00%	x	x			x
N05	64	N2640	NAMUR - BIESME (Express)	Autobus Latour SA	33.018	KMT	14,63%	x	x			x
N05	64b	N2642	NAMUR - NAVINNE - MALONNE (Malpas)	Autobus Latour SA	32.381	KMT		x	x	x		x
N07	64b	N2642	NAMUR - NAVINNE - MALONNE (Malpas)	Autobus Latour SA	13.172	KMT		x	x	x		x
N05	65	N2650	NAMUR (Gare) - JAMBES (Place de la Wallonie)	Autobus Latour SA	1.438	KMT	78,05%	x	x			x

Lot	Ligne Publique	Code ligne de bus	Nom Ligne du bus	Nom	Kilomètres totaux en charge	Unité	Régie sur la ligne ? %	Commentaire Circulation LM*JV	Commentaire Circulation Mercredi	Commentaire Circulation Samedi	Commentaire Circulation Dimanche/ fériées	Commentaire Circulation Vacances
N07	65	N2650	NAMUR (Gare) - JAMBES (Place de la Wallonie)	Autobus Latour SA	9.906	KMT	78,05%	x	x			x
N02	66	N2660	NAMUR - GESVES - CINEY	Autobus Latour SA	3.124	KMT	48,76%	x				
N03	66	N2660	NAMUR - GESVES - CINEY	Autobus Latour SA	59.059	KMT	48,76%	x	x			x
N02	67/1	N2671	DINABUS : DINANT - FURFOOZ - SORINNES	Autobus Latour SA	3.110	KMT	65,15%	x	x			x
N02	67/2	N2672	DINABUS : DINANT - AWAGNE - LISOGNE	Autobus Latour SA	2.529	KMT	50,07%	x				x
N02	69	N2690	SERVICE URBAIN DE CINEY	Autobus Latour SA	2.669	KMT	43,25%	x	x			x
N04	Mp2	N2752	MOBI-PARCS 2 FERNELMONT	Cintra SA	4.630	KMT	39,78%	x	x			x
N04	81	N2810	NAMUR - HANNUT (Express)	Cintra SA	21.993	KMT	72,59%	x	x			x
N07	81	N2810	NAMUR - HANNUT (Express)	Autobus Latour SA	2.584	KMT	72,59%					x
N04	82	N2820	NAMUR - JODOIGNE (Express)	Cintra SA	162.695	KMT	51,35%	x	x	x		x
N07	82	N2820	NAMUR - JODOIGNE (Express)	Autobus Latour SA	11.743	KMT	51,35%	x		x		x
N07	89	N2890	NAMUR - NANINNE	Autobus Latour SA	3.429	KMT	85,88%	x				
N05	337	N3370	METTET - BIESME	Autobus Latour SA	7.204	KMT	31,94%	x	x	x		x
N06	337	N3370	METTET - BIESME	Sophibus SA	1.027	KMT	31,94%					x
N01	341	N3410	BEAURAING - GEDINNE - BOURSEIGNE-VIEILLE	Keolis - Sa Transport Penning	48.322	KMT		x	x			x
N01	421	N4210	BEAURAING - HOUR	Keolis - Sa Transport Penning	6.959	KMT		x	x			
N01	422	N4220	BEAURAING - GIVET - DOISCHE	Keolis - Sa Transport Penning	67.326	KMT		x	x			x
N01	423	N4230	BEAURAING - HOUYET	Keolis - Sa Transport Penning	8.365	KMT		x	x			x
N02	433	N4330	NAMUR - MONT / DINANT	Autobus Latour SA	3.190	KMT	28,29%	x	x			
N07	433	N4330	NAMUR - MONT / DINANT	Autobus Latour SA	172.624	KMT	28,29%	x	x	x		x
N01	441	N4410	GEDINNE - WILLERZIE - VENCIMONT	Keolis - Sa Transport Penning	21.029	KMT		x	x			x
N06	451	N4510	CHARLEROI - PHILIPPEVILLE - COUVIN	Sophibus SA	543.966	KMT	0,63%	x	x	x	x	x
N06	452	N4520	PHILIPPEVILLE - MATAGNE-LA-GRANDE	Sophibus SA	8.837	KMT		x	x			
N06	453	N4530	PHILIPPEVILLE - HEER-AGIMONT	Sophibus SA	32.649	KMT		x	x			x
N05	561	N5610	PHILIPPEVILLE - WALCOURT - THY-LE-CHATEAU	Autobus Latour SA	1.364	KMT	36,57%					x
N06	561	N5610	PHILIPPEVILLE - WALCOURT - THY-LE-CHATEAU	Sophibus SA	4.908	KMT	36,57%	x	x			x
N06	562	N5620	FLORENNES - YVES-GOMEZEE	Sophibus SA	10.365	KMT	28,47%	x	x			x
N04	815	N8150	HANNUT - FORVILLE	Cintra SA	5.135	KMT	87,54%	x	x			x
N03	816	N8160	NAMUR - MEEFFE	Autobus Latour SA	447	KMT	92,35%		x			
N04	816	N8160	NAMUR - MEEFFE	Cintra SA	5.138	KMT	92,35%	x	x			
N07	816	N8160	NAMUR - MEEFFE	Autobus Latour SA	5.543	KMT	92,35%	x		x		
N04	821	N8210	NAMUR - EGHEZEE	Cintra SA	665	KMT	45,26%		x			
N07	821	N8210	NAMUR - EGHEZEE	Autobus Latour SA	118.185	KMT	45,26%	x	x	x	x	x
N07	822	N8220	NAMUR - AISCHE - EGHEZEE	Autobus Latour SA	10.372	KMT	92,45%	x				x
N04	823	N8230	JODOIGNE - EGHEZEE	Cintra SA	69.925	KMT	56,84%	x	x	x		x
N07	823	N8230	JODOIGNE - EGHEZEE	Autobus Latour SA	1.156	KMT	56,84%	x				
N04	824	N8240	EGHEZEE - JANDRAIN / HEMPTINNE	Cintra SA	12.724	KMT	28,00%	x	x			
N07	825	N8250	EGHEZEE - MEUX	Autobus Latour SA	487	KMT	95,80%					
N04	826	N8260	EGHEZEE - NOVILLE-LES-BOIS - BIERWART	Cintra SA	9.673	KMT		x	x			
N01	67	N9670	GEDINNE - CARLSBOURG PALISEUL BOUILLON	Keolis - Sa Transport Penning	1.569	KMT		x				
X02	1011	X1011	Liège - Athus (Express)	Keolis - Sa Transport Penning	3.389	KMT		X				
X04	1011	X1011	Liège - Athus (Express)	Keolis - Sa Transport Penning	494.075	KMT		X	X	X	X	X
X05	411	X1411	Longlier - Neufchateau - Bertrix	Keolis - Sa Transport Penning	3.329	KMT		X	X			X
X06	411	X1411	Longlier - Neufchateau - Bertrix	Keolis - Sa Transport Penning	79.109	KMT		X	X			X
X05	413	X1413	Bastogne - Neufchateau	Keolis - Sa Transport Penning	105.314	KMT		X	X			X

Lot	Ligne Publique	Code ligne de bus	Nom Ligne du bus	Nom	Kilomètres totaux en charge	Unité	Régie sur la ligne ? %	Commentaire Circulation LM*JV	Commentaire Circulation Mercredi	Commentaire Circulation Samedi	Commentaire Circulation Dimanche/ fériées	Commentaire Circulation Vacances
X05	413/2	X1414	Juseret - Traimont - Sibret - Bastogne	Keolis - Sa Transport Penning	15.575	KMT		X	X			
X01	424	X1424	Rochefort - Marche	Keolis - Sa Transport Penning	133.876	KMT	39,03%	X	X	X	X	X
X05	155b	X1552	Saint-Mard - Virton - Marbehan	Keolis - Sa Transport Penning	2.132	KMT	3,03%	X	X			
X08	155b	X1552	Saint-Mard - Virton - Marbehan	Keolis - Sa Transport Penning	142.558	KMT	3,03%	X	X			X
X05	162b	X1623	Libramont - Jemelle	Keolis - Sa Transport Penning	373	KMT	39,40%	X	X			x
X06	162b	X1623	Libramont - Jemelle	Keolis - Sa Transport Penning	124.805	KMT	39,40%	X				
X06	163a	X1630	Bertrix - Muno - Lambermont	Keolis - Sa Transport Penning	90.405	KMT		X	X			X
X02	163b	X1631	Libramont - Bastogne	Keolis - Sa Transport Penning	5.773	KMT		X	X	X		X
X05	163b	X1631	Libramont - Bastogne	Keolis - Sa Transport Penning	387.645	KMT		X	X	X	X	X
X05	163b/1	X1632	Bras - Wardin - Bastogne	Keolis - Sa Transport Penning	32.584	KMT		X	X	X		X
X02	163c	X1633	Bastogne - Houffalize - Gouvy	Keolis - Sa Transport Penning	89.091	KMT	21,26%	X	X			X
X02	163d	X1634	Gouvy - Tavigny - Bastogne	Keolis - Sa Transport Penning	95.960	KMT	3,34%	X	X	X		X
X05	165ab	X1650	Florenville - Virton - Saint-Mard	Keolis - Sa Transport Penning	3.322	KMT	3,15%	X	X			
X08	165ab	X1650	Florenville - Virton - Saint-Mard	Keolis - Sa Transport Penning	208.638	KMT	3,15%	X	X	X		X
X07	165c	X1653	Florenville - Bertrix	Keolis - Sa Transport Penning	1.173	KMT	0,50%		X			
X08	165c	X1653	Florenville - Bertrix	Keolis - Sa Transport Penning	54.711	KMT	0,50%	X	X			X
X01	166a	X1661	Jemelle - Lavaux-Sainte-Anne	Keolis - Sa Transport Penning	24.810	KMT		X	X			X
X01	166b	X1662	Jemelle - Villers-Sur-Lesse - Ciergnon	Keolis - Sa Transport Penning	27.926	KMT		X	X			X
X01	166c	X1663	Jemelle - Forcée - Briquemont	Keolis - Sa Transport Penning	27.687	KMT		X	X			X
X10	W02	X1902	WEL Bastogne - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	42.820	KMT		X	X			X
X01	62 Nam	X2620	Rochefort - Tellin - Grupont - Mirwart	Keolis - Sa Transport Penning	29.764	KMT	6,14%	X	X			X
X05	62 Nam	X2620	Rochefort - Tellin - Grupont - Mirwart	Keolis - Sa Transport Penning	1.997	KMT	6,14%	X	X			
X01	63 Nam	X2630	Rochefort (Gare) - Rochefort (Préhyr)	Keolis - Sa Transport Penning	889	KMT		X	X			X
X01	420	X4200	Aye - Jemelle - Nassogne	Keolis - Sa Transport Penning	66.996	KMT	4,29%	X	X	X		X
X01	1	X9010	Marche-en-Famenne - Bastogne	Keolis - Sa Transport Penning	2.940	KMT	97,57%	X	X			
X02	1	X9010	Marche-en-Famenne - Bastogne	Keolis - Sa Transport Penning	2.798	KMT	97,57%	X	X			
X02	2/2	X9022	Bastogne - Villers-La-Bonne-Eau	Keolis - Sa Transport Penning	5.464	KMT	13,62%	X	X			
X04	2/2	X9022	Bastogne - Villers-La-Bonne-Eau	Keolis - Sa Transport Penning	4.535	KMT	13,62%	X	X			
X06	5/3	X9053	Bertrix - Paliseul - Saint-Hubert	Keolis - Sa Transport Penning	16.012	KMT		X	X			
X05	5/5	X9055	Maissin - Libin - Saint-Hubert	Keolis - Sa Transport Penning	1.123	KMT		X	X			
X06	5/5	X9055	Maissin - Libin - Saint-Hubert	Keolis - Sa Transport Penning	10.239	KMT		X	X			
X07	7	X9070	Sugny - Bouillon	Keolis - Sa Transport Penning	4.871	KMT	91,73%		X			X
X07	8	X9080	Bouillon - Libramont	Keolis - Sa Transport Penning	83.552	KMT	72,15%	X	X	X	X	X
X07	8b	X9082	Bouillon - Menuchenet	Keolis - Sa Transport Penning	605	KMT	96,37%					X
X02	10/3	X9103	Manhay - St-Roch - Bomal - Barvaux	Keolis - Sa Transport Penning	3.246	KMT	87,04%	X	X			
X01	11/2	X9112	Marloie - Melreux	Keolis - Sa Transport Penning	13.716	KMT	86,22%	X	X	X		X
X01	11/5	X9115	Noiseux - Durbuy - Melreux	Keolis - Sa Transport Penning	624	KMT	96,30%	X				
X01	11/7	X9117	Circuit des Ecoles de Bourdon et Hotton	Keolis - Sa Transport Penning	3.591	KMT	61,96%	X				
X01	11/9	X9119	Circuit des Rocailles et IMP de Marloie	Keolis - Sa Transport Penning	238	KMT	92,20%	X	X			
X02	12/1	X9120	Deulin - Hotton	Keolis - Sa Transport Penning	4.140	KMT		X	X			
X02	12/2	X9122	Biron - Ny - Soy - Hotton	Keolis - Sa Transport Penning	7.283	KMT		X	X			
X01	12/3	X9123	Hotton (Ctre Réfugiés) - Melreux (Gare)	Keolis - Sa Transport Penning	1.112	KMT	44,15%	X	X			
X02	12/3	X9123	Hotton (Ctre Réfugiés) - Melreux (Gare)	Keolis - Sa Transport Penning	2.133	KMT	44,15%	X	X			
X01	13	X9130	La Roche - Melreux	Keolis - Sa Transport Penning	4.589	KMT	94,96%		X	X		X
X03	13/3	X9133	La Roche - Warizy - La Roche	Keolis - Sa Transport Penning	1.659	KMT		X				

Lot	Ligne Publique	Code ligne de bus	Nom Ligne du bus	Nom	Kilomètres totaux en charge	Unité	Régie sur la ligne ? %	Commentaire Circulation LM*JV	Commentaire Circulation Mercredi	Commentaire Circulation Samedi	Commentaire Circulation Dimanche/ fériées	Commentaire Circulation Vacances
X01	134	X9134	Wy - Amonines - Trinal - Rendeux	Keolis - Sa Transport Penning	12.403	KMT		X	X			
X03	135	X9135	La Roche - Halleux - Rendeux	Keolis - Sa Transport Penning	10.221	KMT		X	X			
X03	136	X9136	La Roche - Cielle - Rendeux	Keolis - Sa Transport Penning	5.422	KMT		X	X			
X03	137	X9137	La Roche - Hodister - Rendeux	Keolis - Sa Transport Penning	3.110	KMT	48,45%	X	X			
X02	14	X9140	Manhay - Vielsalm	Keolis - Sa Transport Penning	17.919	KMT	78,02%	X	X			
X03	14/1	X9141	Chevron - Manhay	Keolis - Sa Transport Penning	13.005	KMT	38,53%	X	X			
X02	14/2	X9142	Manhay - Samrée - Grandmenil	Keolis - Sa Transport Penning	12.038	KMT	29,48%	X	X			
X03	14/3	X9143	Manhay - Lierneux	Keolis - Sa Transport Penning	8.857	KMT		X	X			
X02	14/4	X9144	Houffalize - Hébronal - Manhay	Keolis - Sa Transport Penning	25.267	KMT		X	X			
X02	14/8	X9148	Regné - Ottré - Tailles - Vielsalm	Keolis - Sa Transport Penning	9.219	KMT		X	X			
X01	15	X9150	La Roche - Lignières - Marloie	Keolis - Sa Transport Penning	1.285	KMT	98,90%			X		
X02	15/3	X9153	Wibrin - Houffalize	Keolis - Sa Transport Penning	8.137	KMT		X	X			
X08	16	X9160	Virton - Athus - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	445.362	KMT	19,44%	X	X	X	X	X
X05	161	X9161	Virton - Athus - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	5.185	KMT	16,58%	X	X			
X08	161	X9161	Virton - Athus - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	50.398	KMT	16,58%	X	X			
X08	162	X9162	Willancourt - Virton	Keolis - Sa Transport Penning	7.980	KMT		X	X			
X08	169	X9169	Aubange - Saint-Mard	Keolis - Sa Transport Penning	11.216	KMT		X	X			
X02	18	X9180	Bastogne - Houffalize - Montleban	Keolis - Sa Transport Penning	10.875	KMT	61,96%	X	X			X
X02	18/2	X9182	Hallonru - Cherain	Keolis - Sa Transport Penning	5.352	KMT		X	X			
X02	18/4	X9184	Gouvy - Deiffelt - Beho - Commanster - Vielsalm	Keolis - Sa Transport Penning	23.196	KMT		X	X			
X05	19	X9190	Virton - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	6.246	KMT	69,30%	X	X			
X08	19	X9190	Virton - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	109.529	KMT	69,30%	X	X	X	X	X
X08	191	X9191	Virton - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	17.709	KMT	48,63%	X	X			
X08	199	X9199	Arlon - Saint-Mard	Keolis - Sa Transport Penning	6.946	KMT	50,32%	X	X			
X08	20	X9200	Châtillon - Rachecourt - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	33.410	KMT	53,77%	X	X			X
X08	201	X9201	Châtillon - Rachecourt - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	11.593	KMT	58,83%	X	X			
X08	21	X9210	Battincourt - Athus - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	76.027	KMT	12,66%	X	X			X
X08	211	X9211	Battincourt - Athus - Differt - Stockem	Keolis - Sa Transport Penning	18.139	KMT	35,33%	X	X			
X08	212	X9212	Rodange - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	9.150	KMT		X	X			
X08	213	X9213	Messancy - Hondelange - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	4.088	KMT	41,22%	X	X			
X08	22	X9220	Florenville - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	6.806	KMT	98,27%	X	X			X
X08	22/2	X9222	Florenville - Marbehan	Keolis - Sa Transport Penning	3.056	KMT	97,88%	X	X			
X08	22/3	X9223	Saint-Vincent - Izel - Pin - Jamoigne	Keolis - Sa Transport Penning	16.579	KMT		X	X			
X08	242	X9242	Luxembourg - Steinfort - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	1.232	KMT	45,57%		X			
X09	242	X9242	Luxembourg - Steinfort - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	5.704	KMT	45,57%	X	X			
X08	26	X9260	Arlon - Frassem - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	1.490	KMT	94,39%					X
X05	27	X9270	Libramont - Marbehan	Keolis - Sa Transport Penning	168.865	KMT		X	X			X
X06	27	X9270	Libramont - Marbehan	Keolis - Sa Transport Penning	1.125	KMT			X			
X08	27	X9270	Libramont - Marbehan	Keolis - Sa Transport Penning	2.236	KMT			X			
X05	27/1	X9271	Lavaux - Assenois	Keolis - Sa Transport Penning	5.234	KMT		X	X			
X05	27/2	X9272	Neufchâteau - Sainte-Marie - Libramont	Keolis - Sa Transport Penning	17.843	KMT		X	X			
X05	28	X9280	Marbehan - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	153.899	KMT		X	X	X	X	X
X08	28	X9280	Marbehan - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	3.317	KMT			X			
X08	29	X9290	Heinstert - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	10.629	KMT	67,02%	X				
X05	346	X9346	Villers-sur-Semois - Breuvanne - Tintigny	Keolis - Sa Transport Penning	14.304	KMT		X	X			

Lot	Ligne Publique	Code ligne de bus	Nom Ligne du bus	Nom	Kilomètres totaux en charge	Unité	Régie sur la ligne ? %	Commentaire Circulation LM*JV	Commentaire Circulation Mercredi	Commentaire Circulation Samedi	Commentaire Circulation Dimanche/ fériées	Commentaire Circulation Vacances
X08	35	X9350	Montmédy - Virton	Keolis - Sa Transport Penning	20.802	KMT		X	X			X
X06	37	X9370	Florenville - Bouillon - Muno	Keolis - Sa Transport Penning	1.539	KMT	96,93%		X			
X07	37	X9370	Florenville - Bouillon - Muno	Keolis - Sa Transport Penning	2.262	KMT	96,93%					X
X08	38	X9380	Virton - Lamorteau - Virton	Keolis - Sa Transport Penning	23.807	KMT		X	X			X
X08	381	X9381	Torgny - Virton	Keolis - Sa Transport Penning	19.025	KMT		X	X			
X08	39	X9390	Musson - Ruelle - Virton	Keolis - Sa Transport Penning	84.443	KMT		X	X			X
X08	391	X9391	Saint-Léger - Ruelle - Virton	Keolis - Sa Transport Penning	31.687	KMT	3,71%	X	X			
X05	40	X9400	Bouillon - Bertrix	Keolis - Sa Transport Penning	1.304	KMT			X			
X07	40	X9400	Bouillon - Bertrix	Keolis - Sa Transport Penning	49.835	KMT		X	X	X		X
X07	43	X9430	Bohan - Alle - Menuchenet	Keolis - Sa Transport Penning	15.552	KMT	72,59%	X	X			X
X03	49	X9490	La Roche - Ortho	Keolis - Sa Transport Penning	29.573	KMT		X	X			X
X06	51	X9510	Amberloup - Sainte-Ode - Libramont	Keolis - Sa Transport Penning	4.812	KMT	88,92%	X				X
X07	51	X9510	Amberloup - Sainte-Ode - Libramont	Keolis - Sa Transport Penning	6.116	KMT	88,92%	X	X			
X08	51	X9510	Amberloup - Sainte-Ode - Libramont	Keolis - Sa Transport Penning	732	KMT	88,92%		X			
X08	54/1	X9541	Habay-la-Neuve - Virton	Keolis - Sa Transport Penning	19.020	KMT		X	X			
X05	54/2	X9542	Virton - Buzenol - Etalle - Habay	Keolis - Sa Transport Penning	12.030	KMT		X	X			
X05	54/3	X9543	Jamoinge - Saint-Vincent - Sainte-Marie - Etalle - Habay	Keolis - Sa Transport Penning	21.865	KMT		X	X			
X08	54/3	X9543	Jamoinge - Saint-Vincent - Sainte-Marie - Etalle - Habay	Keolis - Sa Transport Penning	593	KMT		X	X			
X05	54/4	X9544	Martelange - Habay	Keolis - Sa Transport Penning	9.836	KMT		X	X			
X08	54/4	X9544	Martelange - Habay	Keolis - Sa Transport Penning	7.133	KMT		X	X			
X08	54/5	X9545	Metzert - Habay	Keolis - Sa Transport Penning	12.738	KMT		X	X			
X05	54/7	X9547	Les Fosses - Rossignol - Marbehan - Habay	Keolis - Sa Transport Penning	14.015	KMT		X	X			
X05	54/8	X9548	Vance - Etalle - Habay	Keolis - Sa Transport Penning	1.682	KMT		X	X			
X08	54/8	X9548	Vance - Etalle - Habay	Keolis - Sa Transport Penning	9.895	KMT		X	X			
X05	54/9	X9549	Neufchâteau - Légglise - Habay	Keolis - Sa Transport Penning	12.242	KMT		X	X			
X03	55	X9550	La Roche - Manhay - Malempré	Keolis - Sa Transport Penning	30.178	KMT		X	X			
X05	56	X9560	Libramont - Habay - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	112.238	KMT		X	X	X		X
X06	56	X9560	Libramont - Habay - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	586	KMT			X			
X08	56	X9560	Libramont - Habay - Arlon	Keolis - Sa Transport Penning	5.850	KMT		X	X			
X05	56/1	X9561	Anlier - Louftémont	Keolis - Sa Transport Penning	2.221	KMT		X	X			
X08	56/1	X9561	Anlier - Louftémont	Keolis - Sa Transport Penning	1.938	KMT		X	X			
X03	59	X9590	La Roche - Tenneville - La Roche	Keolis - Sa Transport Penning	30.628	KMT		X	X			
X05	60	X9600	Saint-Hubert - Neufchâteau - Martelange	Keolis - Sa Transport Penning	69.489	KMT		X	X			
X05	60/2	X9602	Ebly - Chêné - Witry	Keolis - Sa Transport Penning	3.600	KMT		X	X			
X06	60/2	X9602	Ebly - Chêné - Witry	Keolis - Sa Transport Penning	4.807	KMT		X	X			
X06	61	X9610	Libramont - Redu	Keolis - Sa Transport Penning	117.313	KMT		X	X	X		X
X01	63	X9630	Waharday - Chéoux - Rendeux	Keolis - Sa Transport Penning	2.414	KMT		X	X			
X03	63	X9630	Waharday - Chéoux - Rendeux	Keolis - Sa Transport Penning	381	KMT		X				
X06	66	X9660	Gedinne - Paliseul - Bertrix	Keolis - Sa Transport Penning	283	KMT	15,14%					X
X07	66	X9660	Gedinne - Paliseul - Bertrix	Keolis - Sa Transport Penning	59.928	KMT	15,14%	X	X			X
X07	67	X9670	Gedinne - Paliseul - Bouillon	Keolis - Sa Transport Penning	21.367	KMT	8,50%	X	X			
X06	69	X9690	Bertrix - Circuit du Saupont	Keolis - Sa Transport Penning	319	KMT						X
X08	69	X9690	Bertrix - Circuit du Saupont	Keolis - Sa Transport Penning	819	KMT		X	X			
X08	711	X9711	Virton - Mussy-la-Ville - Athus	Keolis - Sa Transport Penning	24.052	KMT	0,49%	X	X		X	
X08	721	X9721	Musson - Athus - Differt	Keolis - Sa Transport Penning	13.473	KMT		X	X			

Lot	Ligne Publique	Code ligne de bus	Nom Ligne du bus	Nom	Kilomètres totaux en charge	Unité	Régie sur la ligne ? %	Commentaire Circulation LM*JV	Commentaire Circulation Mercredi	Commentaire Circulation Samedi	Commentaire Circulation Dimanche/ <i>fériées</i>	Commentaire Circulation Vacances
X08	722	X9722	Bascharage - Differt	Keolis - Sa Transport Penning	8.918	KMT		X	X			
X08	723	X9723	Arlon - Differt	Keolis - Sa Transport Penning	1.332	KMT	62,29%	X	X			
X08	731	X9731	Saint-Léger - Athus	Keolis - Sa Transport Penning	15.391	KMT		X	X			
X08	741	X9741	Arlon - Hondelange - Athus	Keolis - Sa Transport Penning	9.006	KMT	50,48%	X	X			
X08	751	X9751	Longwy - Athus	Keolis - Sa Transport Penning	14.666	KMT		X	X			
X08	761	X9761	Guerlange - Athus	Keolis - Sa Transport Penning	2.965	KMT		X	X			
X05	77/1	X9771	Circuit scolaire de Libramont (Wisbeley)	Keolis - Sa Transport Penning	2.025	KMT	11,00%	X				
X06	77/1	X9771	Circuit scolaire de Libramont (Wisbeley)	Keolis - Sa Transport Penning	3.026	KMT	11,00%	X	X			
X05	77/2	X9772	Circuit scolaire de Libramont (Blanchateau)	Keolis - Sa Transport Penning	452	KMT			X			
X06	77/2	X9772	Circuit scolaire de Libramont (Blanchateau)	Keolis - Sa Transport Penning	3.353	KMT		X				
X07	77/2	X9772	Circuit scolaire de Libramont (Blanchateau)	Keolis - Sa Transport Penning	651	KMT			X			
X05	77/4	X9774	Circuit scolaire de Libramont (Neuvillers)	Keolis - Sa Transport Penning	1.314	KMT	69,30%	X				
X06	78/2	X9782	Circuit scolaire de Bertrix (Zoning)	Keolis - Sa Transport Penning	4.246	KMT		X	X			
X08	80/1	X9801	Arlon - Luxembourg	Keolis - Sa Transport Penning	10.067	KMT	92,66%	X	X			X
X08	81	X9810	Saint-Vincent - Luxembourg	Keolis - Sa Transport Penning	15.930	KMT		X	X			X
X09	81	X9810	Saint-Vincent - Luxembourg	Keolis - Sa Transport Penning	30.704	KMT		X	X			X
X09	83	X9830	Virton - Aubange - Luxembourg	Keolis - Sa Transport Penning	30.983	KMT		X	X			X
X09	84	X9840	Marbehan - Habay - Arlon - Luxembourg	Keolis - Sa Transport Penning	29.784	KMT		X	X			X
X02	163b/4	X9873	Bras - Wardin - Mageret - Bastogne	Keolis - Sa Transport Penning	9.664	KMT		X	X			
X02	163b/5	X9874	Bastogne - Mageret - Wardin	Keolis - Sa Transport Penning	4.249	KMT		X	X			
X01	88	X9880	Bastogne - Namur (Express)	Keolis - Sa Transport Penning	70.552	KMT	56,70%	X	X		X	X
X02	89	X9890	Bastogne - Houffalize - Gouvy - Vielsalm	Keolis - Sa Transport Penning	22.457	KMT	76,07%	X	X			X
X01	91	X9910	Boucle Urbaine de Waha	Keolis - Sa Transport Penning	57.649	KMT	32,85%	X	X	X		X
X01	92	X9920	Boucle Urbaine du WEX	Keolis - Sa Transport Penning	57.509	KMT	34,60%	X	X	X		X
X01	97d	X9974	Nettinne-Marche	Keolis - Sa Transport Penning	8.951	KMT		X	X			
X01	98	X9980	Havelange - Marche	Keolis - Sa Transport Penning	41.577	KMT		X	X			

26.907.263

Réalisation des missions de l'OTW

(extrait du rapport d'exécution du contrat de service public, de l'OTW)

Les missions de service régulier ou déléguées confiées par la Région wallonne à l'OTW ont été couvertes en 2019 par diverses interventions financières pour un montant total de 512.134.953 euros dont 1.591.981 euros encore à recevoir.

Le résultat global relatif à la mission de services réguliers s'élève à -924.329 euros hors produit de fusion. Sans tenir compte du résultat non récurrent, la mission est déficitaire de -4.531.582 euros. Les compensations reçues (ou à recevoir), à hauteur de 397.853.142 euros, ont permis de couvrir partiellement le résultat net d'exploitation des services réguliers de transport public ainsi que les investissements d'exploitation réalisés.

Le produit de fusion représente 34.202.073 euros. Il ne s'agit pas d'une surcompensation en 2019 de la part de la Région wallonne de la mission de service régulier, mais bien du résultat des opérations comptables résultant de la fusion des 6 sociétés de l'ancien Groupe TEC faisant apparaître en produit financier la valeur prise par les ex-filiales au fil des années, depuis leur création au début des années nonantes.

Les missions déléguées sont chacune couvertes par des financements spécifiques à leur objet. Ainsi les missions relatives aux projets d'infrastructure ont un résultat pour lesquels des financements complémentaires devront être demandés à la Région lors d'un prochain ajustement budgétaire. Les missions de Transport scolaire et le transport de personnes à mobilité réduite (PMR) sont quant à elles déficitaires à hauteur, respectivement, de 653.762 euros et 17.603 euros.

Dans les respects des dispositions du Règlement (CE) 1370/2007, des accords avec les secteurs concernés et des règles sur les marchés publics, l'OTW est autorisé à développer des activités à caractère commercial, accessoires à ses obligations de service public ou à ses missions déléguées, à la condition que celles-ci atteignent au moins l'équilibre financier. Cette condition est remplie vu que le résultat de ces activités est de +827.363 euros, en ce compris les activités d'intérêt historique.

Enfin, la Région wallonne a versé en 2019 un montant de 63.760.000 euros afin de couvrir les engagements sociaux de l'OTW. Une partie de ce montant (30.000.000 d'euros) concernaient des engagements pris en compte, tant en SEC qu'en comptabilité, en 2018. Conformément au décret du 3 mars 2011 relatif à la couverture des engagements sociaux de l'OTW, le solde ou le trop perçu font l'objet d'un ajustement l'année suivante. L'ajustement à demander en 2020 (1.025.585 euros) concerne non seulement 2019, mais également l'ajustement 2017-2018 non versé en 2019.

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats des différentes activités et missions confiées à l'OTW et les financements encore à recevoir. (...)

La découpe analytique est basée sur le tableau de bord d'exploitation développé par le TEC dans le cadre du précédent Contrat de service public 2013-2017, dans l'attente de la clôture de l'étude relative au Référentiel Analytique Partagé et l'adaptation des systèmes internes.

OBLIGATION DE SERVICE PUBLIC : TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS										
en euros	Support	«Exploitation Services réguliers Bus»	«Exploitation Services réguliers Ferré»	Nouvelle offre réseau structurant	Verdissement de la flotte	Evolution de l'offre	Développement du numérique	Investissement d'exploitation	Formation et Sécurité	Fusion
Ecart produits-charges	-37 556 646	-296 179 999	-11 556 532	-1 292 479	-3 794 162	-315 487	-1 079 293	-34 174 648	-1 657 916	
Investissements en capital					-1 061 951			-4 705 476		
Somme	-37 556 646	-296 179 999	-11 556 532	-1 292 479	-4 856 113	-315 487	-1 079 293	-38 880 124	-1 657 916	
Interventions financières 2019 liquidées pour l'exercice 2019	35 116 438	305 129 737	11 699 826	792 479	4 126 521	312 287	505 000	38 769 000	0	0
Pénalités pour interruption de services et production km		-1 227 349								
Ecritures comptables spécifiques		-9 010 135								
Interventions financières à liquider en 2019		1 039 517							1 086 488	
Résultat	-2 440 208	-248 230	143 293	-500 000	-729 592	-3 200	-574 293	-111 124	-571 428	0
Dette(-)/Créance (+) vis-à-vis de la Région	500 000				3 200					
Résultat courant	-2 440 208	-248 230	143 293	0	-729 592	0	-574 293	-111 124	-571 428	0
Résultat non récurrent	3 012 360	594 894	0	0	0	0	0	0	0	34 202 073
Résultat d'exploitation	572 151	346 664	143 293	0	-729 592	0	-574 293	-111 124	-571 428	34 202 073
Résultat par mission ou activité	-924 329									

	MISSIONSDÉLÉGUÉES						AUTRES ACTIVITÉS				ENGAGE- MENTS SOCIAUX	TOTAL
en euros	Infrastruc- ture	Tram de Liège	Métro Léger de Charleroi	Gare de Namur	Transports scolaires	PMR	Transports spéciaux	Pres- tations pour la SOWAER	Activités commer- ciales	Musée	Engage- ments sociaux	TOTAL
Ecart pro- duits-charges	-4 331 555	-5 412 933	-9 102 511		-39 861 762	-4 165 603	613 937	183 039	84 367	-53 980	-32 573 215	-482 227 379
Investissements en capital	-11 695 681	-4 259 917		-3 550 000								-25 273 024
Somme	-16 027 236	-9 672 850	-9 102 511	-3 550 000	-39 861 762	-4 165 603	613 937	183 039	84 367	-53 980	-32 573 215	-507 500 403
Interventions financières 2019 liquidées pour l'exercice 2019	15 894 000	9 700 000	8 949 000	3 550 000	39 208 000	4 148 000	0	0	0	0	33 760 000	511 660 287
Pénalités pour inter- ruption de services et production km												-1 227 349
Ecritures comp- tables spécifiques												-9 010 135
Interventions finan- cières à liquider en 2019		196 400									-2 212 370	110 035
Résultat	-133 236	223 550	-153 511	0	-653 762	-17 603	613 937	183 039	84 367	-53 980	-1 025 585	-5 967 565
Dette(-)/Créance (+)-vis-à-vis de la Région	133 236	-223 550	153 511								1 025 585	1 591 981
Résultat courant	0	0	0	0	-653 762	-17 603	613 937	183 039	84 367	-53 980	0	-4 375 585
Résultat non récurrent												37 809 327
Résultat d'exploit- ation	0	0	0	0	-653 762	-17 603	613 937	183 039	84 367	-53 980	0	33 433 742
Résultat par mis- sion ou activité	-671 365						827 363				0	-768 331

Réalisation des objectifs stratégiques du CSP

(extrait du rapport d'exécution du contrat de service public, de l'OTW)

Actions et projets mis en œuvre pour réaliser les quatre objectifs stratégiques du CSP et des indicateurs pertinents :

AMÉLIORATION ET MESURE DE LA QUALITÉ DE SERVICE

L'amélioration et la mesure de la qualité de service relèvent de l'article 33 du CSP et s'articulent autour de deux axes : la performance de la qualité de service et la satisfaction client.

Dans son plan d'entreprise 2020-2024, l'OTW développe une démarche d'amélioration continue de la qualité de service et un système de gestion de la qualité englobant l'ensemble du parcours client. Les actions prioritaires de la démarche qualité mise en œuvre par l'OTW sont focalisées sur la fiabilité et sur la ponctualité.

Les faits marquants de l'année 2019 sont :

- + Un plan d'évolution ambitieux de la plate-forme embarquée dans le matériel roulant et du traitement de données remontées en temps réels afin de mesurer les performances en termes de fiabilité et ponctualité : données de géolocalisation des véhicules (y compris les véhicules opérés par les sous-traitants) visant le taux de remontée des informations à un niveau minimum de 95% et tendant vers 100%. Cette évolution permet une amélioration importante de la qualité des données en temps réel utilisées dans l'information voyageur.
- + La finalisation d'un projet d'arrêté et de décret des amendes administratives, étape clé dans la lutte contre la fraude.
- + La mise en œuvre de nouvelles procédures de gestion des réclamations dont les objectifs sont : retrouver la satisfaction du client, améliorer l'expérience client, prévenir les risques résultant d'un mauvais traitement, simplifier, accélérer et homogénéiser le parcours réclamations. (...)
- + L'intégration d'un chapitre qualité dans le CDC de la mise en concurrence des lignes régulières dont la mise en production a débuté le 1er août 2019. (...) Ceci est une avancée majeure dans l'exigence et le suivi de la qualité des services de nos sous-traitants.
- + La transmission à l'AOT de la méthodologie de l'enquête de satisfaction menée précédemment par l'OTW.

Les indicateurs de performance relatifs à la qualité se trouvent à la fin de cette annexe.

AMÉLIORATION PROGRESSIVE DE L'AGILITÉ DE L'OTW

Le Contrat définit l'agilité par la capacité à planifier et à mettre en exploitation les modifications de l'offre endéans des délais adéquats (maximum 12 mois). L'article 5 précise l'objectif : l'amélioration progressive de l'agilité de l'OTW en matière de déploiement de son offre de services réguliers, c'est-à-dire sa capacité à planifier et à mettre en exploitation les modifications de cette offre endéans des délais adéquats.

L'OTW assure cette modification de manière efficiente en interne et avec ses différents partenaires sous-traitants.

Les faits marquants de l'année 2019 sont :

- + La mise en place des dispositions internes afin de garantir une gestion souple et flexible de l'offre en assurant la mise en oeuvre des orientations définies par l'AOT en termes d'itinéraires, d'horaires, de types de flotte et d'infrastructure dans le respect des procédures suivantes :
 - / Sur base des orientations de redéploiement de l'offre du réseau de transport public wallon définies par le Gouvernement, l'AOT établit les projets de Plans Régionaux de Transport Public en capitalisant sur l'expertise de l'OTW et d'autres parties prenantes et en prenant en compte les moyens financiers tels que prévus à l'Article 71.
- + L'AOT met en oeuvre, sur base de ces Plans, les concertations avec les différents membres des OCBM.
- + À la suite de ces concertations, l'AOT officialise les Plans Régionaux de Transport Public déclinés par Bassin de mobilité.
- + Sur cette base, l'AOT pilote les évolutions de l'offre selon un échéancier réaliste.
- + L'OTW étudie et planifie ces évolutions de l'offre, les chiffres de manière fine, génère les scénarios (itinéraire, amplitude approximative, fréquence, service alternatif, gamme tarifaire des services alternatifs, mesures d'accompagnement souhaitables) à soumettre à l'organe de consultation concerné.
- + Les membres de l'organe de consultation du Bassin émettent leurs remarques et leurs suggestions.
- + L'AOT valide le scénario final parmi les propositions de l'OTW éventuellement amendées.
- + L'OTW réalise alors son étude plus fine de modification de l'offre et la met en oeuvre, elle-même ou en sous-traitance.
- + L'AOT encadre un processus d'évaluation et d'adaptation du projet d'offre redéployée, dans les 12 mois qui suivent la mise en production.

(...)

Toutes les demandes ont été réalisées dans le respect de la procédure en 2019.

En 2019, l'OTW a également soumis à l'AOT la liste de projets de déploiement 2020-2024 de l'offre régulière par bassin de Mobilité.

Les 6 lignes WEL de 2019 évoluent vers le réseau structurant intercommunal EXPRESS (2020). Ce projet transversal innovant est le fruit du travail des équipes des bureaux d'études, de l'exploitation, de la mise en concurrence, de GO Digital, du Marketing et de la Communication.

POURSUITE DE LA DIGITALISATION

Grâce à la compensation financière de la Région, l'OTW a pu mettre en place des améliorations visibles pour ses clients et ses collaborateurs à travers son programme de transformation digitale, GO DIGITAL. La poursuite de ces actions est primordiale pour faire face aux défis importants que représentent les évolutions technologiques pour le secteur de la mobilité. Cette compensation a également permis de garantir un dimensionnement suffisant des équipes projet et opérationnelles en vue de soutenir l'ambition de ce programme.

Évolution de l'info-voyageur

1. L'app TEC et Infotec.be

Ces deux outils font partie intégrante de la vie de nos voyageurs.

Lancée en décembre 2018, l'application du TEC, disponible sur l'App Store et le Google Play Store, est devenue incontournable pour tout voyageur empruntant les transports en commun wallons avec plus de 265.000 téléchargements en un an. Comptant désormais 100.000 utilisateurs actifs contre 40.000 le mois de son lancement, l'app TEC a été également la première application d'opérateur de transport belge à faire son entrée sur la boutique applicative de Huawei, le 2ème leader mondial sur le marché des smartphones en décembre 2019. Elle a d'ailleurs été reconnue comme l'un des meilleurs projets digitaux de l'année 2019 par la rédaction du Data News. Elle faisait ainsi partie des huit derniers projets en lice pour le prix de l'ICT-Digital Project of the Year.

Depuis son lancement, l'app a connu plusieurs mises à jour qui ont permis d'améliorer la recherche d'itinéraire (sélection depuis Map, mémoire des critères de recherche, regroupement d'arrêts...) et le mode compagnon. En plus de cette optimisation des options de recherche, le TEC travaille actuellement sur l'intégration d'une solution de validation et de vente de titres de transport via l'app. Ces nouvelles fonctionnalités devront voir le jour en 2021.

En parallèle, les équipes ont également travaillé à la refonte du site Infotec.be et de l'E-SHOP, pour une nouvelle version améliorant notamment l'ergonomie qui verra le jour au premier semestre 2020. Le site Infotec.be a connu en moyenne 1.588.649 visites par mois en 2019.

2. Lancement de la page Facebook du TEC

Les réseaux sociaux s'imposent comme des outils d'information numériques essentiels dans la vie des voyageurs et il est primordial d'interagir avec eux d'une même voix. C'est pourquoi les différents comptes Facebook du TEC existant jusqu'alors ont fusionné en septembre pour ne former qu'une seule page : Le TEC.

Actualités du groupe, nouveautés, informations pratiques, bons plans, événements, concours, belles histoires, coulisses du TEC et perturbations majeures... Tous les renseignements utiles pour nos clients s'y retrouvent. Chacun peut également recevoir des annonces ciblées sur base de sa localisation.

Une nouvelle équipe dédiée aux réseaux sociaux a été mise en place afin de répondre aux sollicitations de la clientèle et de créer du contenu spécifique pour ce canal de communication. La compensation financière de la Région a permis de soutenir cette organisation pour offrir un traitement plus efficace des demandes clients.

En décembre 2019, la page Facebook Le TEC comptait plus de 50.000 abonnés.

Parallèlement à Facebook, le TEC a également entrepris de développer sa présence sur le réseau social professionnel LinkedIn afin d'améliorer son image de marque, accroître la visibilité de l'entreprise et se positionner en tant qu'employeur attractif. D'autres réseaux sociaux comme Twitter et Instagram sont aussi envisagés à l'horizon 2020.

3. Planificateur d'itinéraire intermodal des transports public belges

Le premier planificateur de voyage intégré en Belgique, le Smart Mobility Planner, issu d'une collaboration des quatre opérateurs de transport belges, a été mis à disposition du grand public en mai, après avoir été testé par 3.800 personnes en début d'année. Ce projet a pu être concrétisé grâce à l'appel à projets fédéral « Smart Mobility Belgium », dans le cadre duquel le TEC, la SNCB, la STIB, De Lijn et Nextmoov figuraient ensemble en août 2018 parmi les lauréats. Le Smart Mobility Planner est désormais disponible sur une plateforme open source pour utilisation et amélioration par d'autres développeurs.

Vers une digitalisation interne

À côté des outils permettant d'améliorer le quotidien des voyageurs, le programme GO DIGITAL comprend un volet interne destiné à améliorer la communication au sein du TEC et à outiller le personnel pour lui permettre de collaborer plus efficacement ; notamment à distance (les 5184 collaborateurs du TEC étant répartis sur différents sites en Wallonie).

1. Installation d'écrans

Le TEC a commencé à déployer un réseau d'écrans dans tous les sites de l'entreprise. Ces nouveaux canaux de communication interne permettront de s'adresser à l'ensemble des collaborateurs du TEC et de faire de la communication segmentée par métiers. La fin des installations est prévue au printemps 2020.

2. Déploiement progressif de Teams

Issu de la suite Microsoft Office 365, Teams est un outil collaboratif permettant de favoriser le travail en équipe, notamment à distance.

Suite à une phase de test réalisée en 2018, une première phase de déploiement a débuté en 2019 auprès des employés du TEC. L'avantage de cet outil collaboratif ? Il permet de co-créditer des documents à plusieurs, de réunir toutes les ressources qui concernent un projet/un service dans un même lieu en limitant les accès aux membres de l'équipe, d'organiser des réunions virtuelles, de contacter ses collègues rapidement via une messagerie instantanée.

Au-delà de cet outil collaboratif, le TEC a pour but de mettre en place un véritable environnement de travail digital en déployant d'autres applications de la suite O365. Par ailleurs, d'autres phases de déploiement sont en réflexion pour pouvoir équiper les acteurs de terrain et répondre au mieux à leurs besoins. Ce projet connaîtra donc une montée en puissance en 2020.

3. Animation d'un réseau d'ambassadeurs

Pour faire de la transformation numérique un enjeu d'entreprise, le TEC a notamment constitué un réseau d'ambassadeurs internes chargé de soutenir cette dynamique. Mobilisant 162 collaborateurs issus des différents métiers, ce réseau a été mobilisé pour développer les projets digitaux tout en conservant un regard pragmatique, basé sur une connaissance des enjeux opérationnels.

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION

Pour répondre aux objectifs fixés par la Région, le TEC a pour ambition de proposer une offre de mobilité toujours plus respectueuse de l'environnement.

Cette ambition se traduit en plusieurs axes :

- + Un parc de véhicules de moins en moins polluant ;
- + La réduction de la consommation d'énergie dans nos bâtiments ;
- + L'assainissement de nos différents sites par la dépollution des sols ;
- + Une politique d'achat incluant des clauses éthiques, environnementales et sociales ;
- + Une réflexion sur la diminution des documents papier (dématérialisation des factures, fin des guides horaires, rapport annuel sous format web...).

Des bus de plus en plus verts

En juillet 2019, 206 bus hybrides sillonnaient la Wallonie. Ces véhicules ont permis d'économiser plus d'1,2 millions de litres de carburant et de réduire de près de 3.300 tonnes les émissions de CO₂. La mise en circulation progressive des bus hybrides depuis 2017 contribue de manière significative à l'amélioration de la qualité de l'air.

Le TEC observe de moins bons résultats lors des encombrements routiers. À cause de la densité du trafic urbain, les bus ne rechargent pas le temps requis et compensent par le mode thermique (diesel). La consommation énergétique du véhicule est également fortement influencée par la climatisation et le « geofencing », à savoir la gestion du mode de fonctionnement du véhicule en fonction de sa position GPS et de sa vitesse.

Plusieurs pistes sont actuellement explorées pour améliorer les chiffres :

- + L'optimisation du geofencing ;
- + L'éco-conduite : adopter un style de conduite optimisé pour permettre à un véhicule hybride de récupérer une partie de l'énergie lors de la décélération, par exemple. Le TEC forme ses conducteurs à cette pratique ;
- + Développer des infrastructures de recharge supplémentaires ;
- + L'optimisation de la température à l'intérieur du bus selon la température extérieure ;
- + Une connaissance plus approfondie des conditions d'exploitation de ces véhicules (respect des horaires, conditions de circulation, organisation d'un temps de battement aux terminus...).

Par ailleurs, le TEC a proposé une série de mesures (bande pour les bus, sites propres, feux intelligents...) aux autorités compétentes dans le but d'améliorer la ponctualité du service à la population.

À la fin de l'année écoulée :

- + 78% des bus nécessaires étaient équipés d'un filtre à particules ;
- + 309 bus hybrides et 12 stations de recharge rapide étaient en service.

Le renouvellement du matériel roulant est un enjeu essentiel pour atteindre les objectifs fixés par la Région.

En combinant les exigences de réduction des émissions de gaz à effet de serre avec celles relatives aux quotas de la directive européenne, la liste des possibilités pour le quota de « véhicules propres » se présente alors comme suit :

- + des véhicules utilisant exclusivement des biocarburants de synthèse, appelés de manière générique « XTL » (pour « Biomass To Liquid – BTL » lorsqu'ils sont issus de transformation de la biomasse, ou encore « Gas To Liquid – GTL » lorsqu'ils proviennent de gaz naturel transformé). La législation belge autorise l'usage de ce type de carburants, et un régime d'accises spécifique existe. Leur disponibilité commerciale et leur coût doivent cependant faire l'objet d'une étude plus approfondie, prenant en compte également les contraintes opérationnelles dans les dépôts et pour l'exploitation ;
- + des véhicules fonctionnant au biométhane comprimé (« Bio CNG »), car les sources d'approvisionnement en LNG concernent uniquement le gaz d'origine fossile, et que le bilan carbone de ce dernier carburant est très proche de celui d'un moteur diesel. Comme pour les biocarburants liquides évoqués plus haut, une évaluation plus approfondie de leur applicabilité s'avère nécessaire ;
- + des véhicules hybrides rechargeables (« Plug-In Hybrid ») : soit alimentés en diesel fossile si l'interprétation de l'UITP est correcte, soit alimentés en carburant de type « XTL » sinon ;
- + des véhicules électriques de plusieurs types (voir à ce sujet le détail au paragraphe suivant, relatif aux « bus à émissions nulles »).

Le quota de « bus à émissions nulles » nécessitera quant à lui le recours à des bus à propulsion exclusivement électrique, alimentés au moyen d'électricité produite de façon renouvelable.

Les variantes suivantes sont envisagées :

- + des bus rechargés une seule fois par prestation de conducteur, a priori au dépôt, de nuit ou entre deux services (« Overnight Charging ») : cette solution nécessitera une puissance de recharge suffisante dans nos installations.
- + des bus rechargés plusieurs fois en cours d'exploitation (« Opportunity Charging ») : dans ce cas, les installations de recharge devront se situer là où les conducteurs stationnent lors des temps de battements et/ou de pauses (terminus ou autres).
- + des trolleybus, sans limitation d'autonomie, mais au prix d'installations fixes nouvelles en voirie (caténaires, sous-stations...).

Aucune piste n'est négligée pour atteindre les ambitieux objectifs de 2023.

D'autres alternatives à la voiture

Si les bus représentent une très belle alternative à la voiture, ils ont atteint leurs limites dans certains centres urbains comme Liège et Charleroi et l'offre arrive peu à peu à saturation. C'est pourquoi le tram a toute sa raison d'être dans ces deux villes. Il apporte une réponse moderne et durable aux défis d'une mobilité urbaine de plus en plus saturée, en restructurant le territoire. À Charleroi, le Métro léger permet de transporter plus d'un quart des clients de l'entité par an. Les Liégeois devraient pouvoir, quant à eux, être transportés en tram dès octobre 2022.

Initiatives locales

Des buswash fonctionnant à l'eau de pluie à la sensibilisation au recyclage, en passant par l'éco-conduite... Beaucoup d'initiatives locales voient le jour pour répondre à la problématique du développement durable.

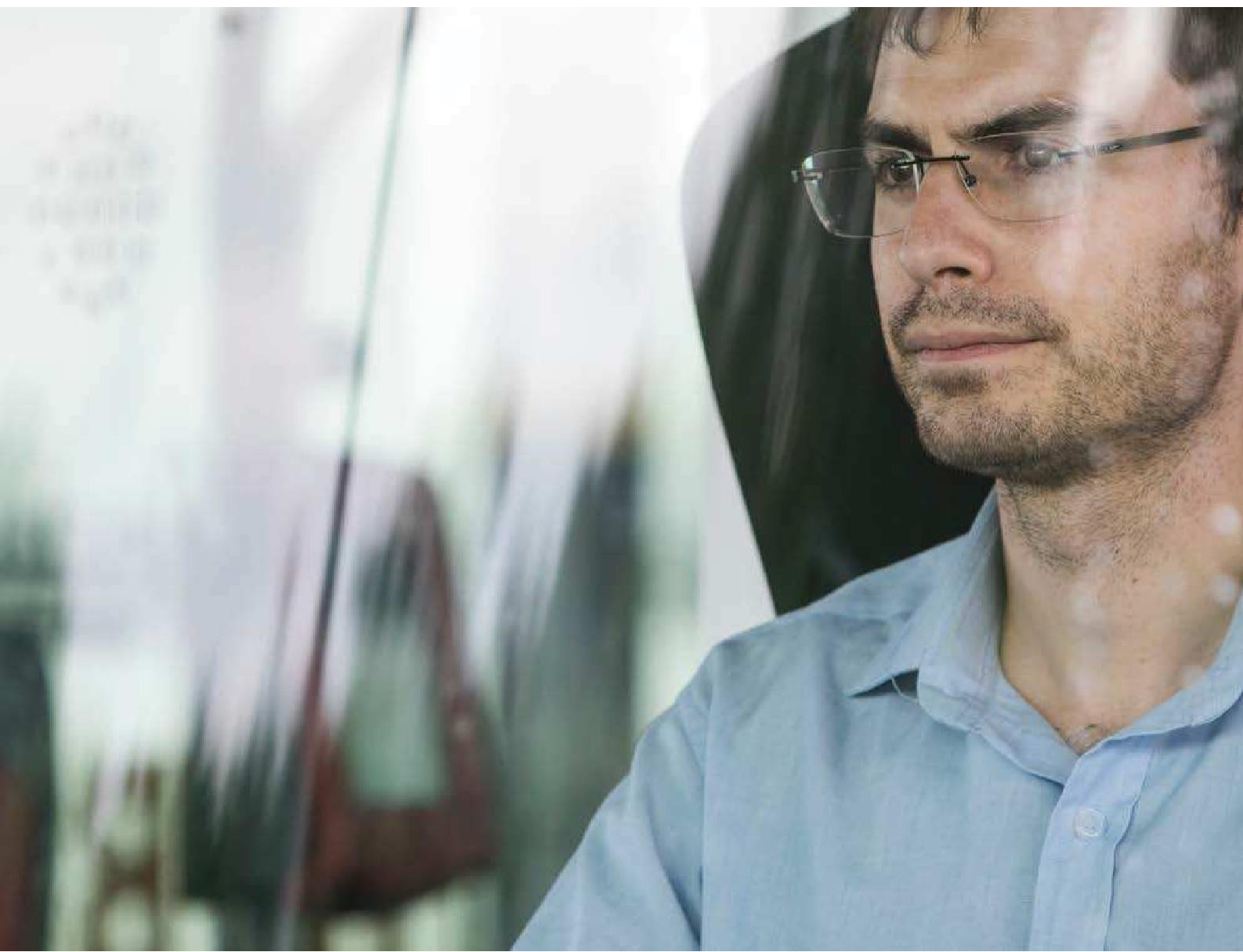
Attardons-nous sur l'éco-conduite à savoir cette pratique win-win qui permet de :

- + Réduire les émissions de CO₂ et la consommation d'énergies fossiles ;
- + Réduire la consommation de gasoil, des frais liés aux accidents et à l'usure des véhicules ;
- + Améliorer les conditions de travail et du bien-être mais aussi la qualité du transport pour la clientèle.

Depuis 2017, le TEC a lancé un projet pilote au Hainaut. Dans un premier temps, celui-ci a été déployé au niveau du dépôt d'Eugies, un dépôt de petite taille qui réunit un maximum de conditions pour mener le projet à bien. Un coaching réalisé par des collègues référents a été mis en place. L'objectif ? Aider les conducteurs à acquérir et appliquer les bons réflexes d'éco-conduite. Pour cela, chaque conducteur d'Eugies a été coaché à plusieurs reprises.

Après trois ans, le projet porte ses fruits et les résultats observés sont très positifs. Nous constatons bel et bien une diminution des émissions de CO₂, de la consommation de gasoil et du stress chez les conducteurs. C'est d'ailleurs suite à ce constat, que le dépôt de Mons a été inclus dans le projet.

Cette pratique devrait s'étendre à l'ensemble du TEC dans les années à venir.



Indicateur	Article du CSP	Période de mise à jour des données	Situation à l'initial	2019 S1	2019 S2 (cumul 2019)	2020 S1	2020 S2	2021 S1	2021 S2	2022 S1	2022 S2	2023 S1	Gble 2023	Définition
Taux de satisfaction global	33	annuel	68%	61%	61%								75%	Nombre de clients (tous à fait et plutôt) satisfaits sur le nombre de clients total de l'échantillon représentatif
Net Promotor Score	20	annuel	-19	-23	-23								+5	= Sur une échelle de 0 à 10, quelle est la probabilité que vous recommandiez les services de l'OTW à une connaissance ou un ami ? = NPS : % promoteurs - % des détracteurs
Fiabilité du service														
Taux d'exécution du service	31	semestriel	non connu	97.69%	99.00%								99.8%	Taux de réalisation de la production kilométrique des SR (exprimée en km et en nombre de parcours) par rapport à l'offre théorique (GTFS)
Taux de complétude de l'information en temps réel	24	semestriel	non connu										min 95%	Taux de passages-arêts bénéficiant d'une estimation de l'information en temps réel / nombre de passages-arêts total (SR)
Ponctualité au départ	33	semestriel	non connu										à définir en 2020	Nombre de départs avec une avance inférieure à 60 secondes et un retard inférieure à 180 secondes sur le nombre total de départs prévus (SR)
Taux de remontées des données de géolocalisation	33	semestriel	non connu										min 95%	Taux de remontées des données de géolocalisation des véhicules (y compris les véhicules opérés par les sous-traitants) en SR
Délai de mise en œuvre des modifications de services	18	semestriel	sans objet	5 mois	-12 mois								max 12 mois	Nombre moyen de mois entre la décision de modification d'offre et sa mise en œuvre (pondérée par l'impact km en charge de cette modification)
Délai de mise en œuvre des nouveaux services	18	semestriel	sans objet	5 mois	-12 mois								max 12 mois	Nombre moyen de mois entre la demande d'un nouveau service et sa mise en œuvre (pondérée par les km en charge)
Ouverture des services														
Disponibilité de l'information en temps réel en open data	24	semestriel	non										oui	Accessibilité de l'interface en open data des informations en temps réel
Disponibilité de l'open distribution (intégration Mobility as a Service)	24	semestriel											oui	Accessibilité de l'interface d'open distribution
Connaisance de la clientèle	20	annuel		40%	50%	50%							75%	Nombre de clients connus par l'OTW / nombre d'usagers total sur un an
Emissions CO2 (Services Réguliers)	34	semestriel	1206 g / km	En suspects	En suspects								- 30 %	Emissions CO2 totales en SR (en grammes, en traction et y inclus sous-traitants) par km en charge (SR)
Dépassements du délai de mise en œuvre d'une modification de service	18	semestriel	sans objet	0	0								0	Nombre de dépassement du délai maximal de 12 mois entre la décision de modification d'offre et sa mise en œuvre
Dépassements du délai de mise en œuvre d'un nouveau service	18	semestriel	sans objet	0	0								0	Nombre de dépassement du délai maximal de 12 mois entre la demande d'un nouveau service et sa mise en œuvre
Fraude et recettes														
Taux de fraude constaté	70	semestriel	2.33%	1.24%	1.37%								2%	Issu des contrôles
Taux de fraude déclaré	33	annuel	non connu	5%	1.24%								2%	Issu d'enquête externe
Taux de clients contrôlés	70	semestriel	0.71%	1.22%	0.93%								1%	Issu des contrôles
Croissance du chiffre d'affaire	70	semestriel	sans objet	1.38%	3.21%								néant	Taux de croissance du chiffre d'affaire (recettes de trafic et amendes)
Transformation digitale (relation client)														
Open Data	24	semestriel	sans objet										néant	Nombre de connexions uniques annuelles (en open data) à l'interface des données des horaires théoriques, des informations en temps réel et de l'open distribution
Niveau de satisfaction de l'information voyageurs	24	annuel	77%	80%	80%								90%	Nombre de clients (tous à fait et plutôt) satisfaits de l'information voyageurs sur le nombre de clients total de l'échantillon représentatif
Part des ventes via les canaux digitaux	24	semestriel	8%	8.3%	12.93%								25%	Part des ventes via les canaux digitaux en chiffre d'affaires (en euros)
Niveau de satisfaction de la relation clientèle (réponse apportée)	33	annuel	63%		66%								75%	Nombre de clients (tous à fait et plutôt) satisfaits à l'égard de la réponse apportée sur le nombre de clients total de l'échantillon représentatif
Niveau de satisfaction de la relation clientèle (délai de réponse)	33	annuel	71%		77%								75%	Nombre de clients (tous à fait et plutôt) satisfaits à l'égard des délais de réponse sur le nombre de clients total de l'échantillon représentatif
Nombre de dépassements du délai maximal de réclamation	25	semestriel	sans objet	2596	4157								0	Nombre de dépassements du délai maximal de jours calendaires entre la réception d'une réclamation et la réponse motivée et personnalisée
Délai de réponse aux réclamations	25	semestriel	40	11	37.41								néant	Nombre moyen de jours calendaires entre la réception d'une réclamation (simple et sensible) et la réponse motivée et personnalisée
Net Promoter Score des différents produits OTW														
Produit 1 (à définir)	20	annuel	sans objet										néant	= Sur une échelle de 0 à 10, quelle est la probabilité que vous recommandiez le produit X de l'OTW à une connaissance ou un ami ? = NPS : % promoteurs - % des détracteurs
Produit 2 (à définir)	20	annuel	sans objet										néant	= Sur une échelle de 0 à 10, quelle est la probabilité que vous recommandiez le produit X de l'OTW à une connaissance ou un ami ? = NPS : % promoteurs - % des détracteurs
Produit 3 (à définir)	20	annuel	sans objet										néant	= Sur une échelle de 0 à 10, quelle est la probabilité que vous recommandiez le produit X de l'OTW à une connaissance ou un ami ? = NPS : % promoteurs - % des détracteurs
Accessibilité PMR														
Accessibilité des arrêts aux Personnes à Mobilité Réduite	29	semestriel	1563	1563	2318								néant	Nombre d'arrêts accessibles aux PMR
Accessibilité des lignes aux Personnes à Mobilité Réduite	29	semestriel	142	144	163								néant	Nombre de lignes accessibles aux PMR
Arrêts intermédiaires	30	semestriel	sans objet	339	307								néant	Nombre d'arrêts avec correspondances officielles bus-bus et bus-train
Plan de Transport Détaillé														
Production kilométrique planifiée	26	semestriel	91 604 883	92 656 727	92 649 476								min 2018	Nombre total de km en charge planifiés (GTFS)
Improductivité kilométrique	27	semestriel	non connu	17.89%	16.97%								néant	Total des km à vide pour la Régie uniquement
Capacité	26	annuel	non connu	8 899 091 290	8 900 905 504								néant	Nombre total annuel de places kilométriques (donnée théoriques annuelles)
Production et performance														
Fréquentation	31	semestriel	146.047.308 (2018)	74 111 051	151 597 832								néant	Nombre total de validations en ligne montée et en correspondance (SR) - hors taux de fraude et taux d'oubli
Taux de correspondance voyageurs	31	semestriel	non connu	22.89%	24.83%								néant	Nombre total de validations en correspondance / nombre total de validations (en SR et hors billet papier)
Charge moyenne	31	semestriel	9.4										néant	Nombre moyen de passages (tout au long de l'année et de terminus à terminus) voyageant sur le réseau de Services Réguliers
Interruptions de service	78	semestriel	sans objet	13 055.04									néant	Nombre total d'heures d'interruptions de service annuelles (de 0h à 24h)
Interruptions de service suites à des arrêts de travail	32	semestriel	sans objet	4	8								néant	Nombre total d'interruptions de service annuelles liées à des mouvements sociaux (manifestations prévisibles, grèves interprofessionnelles prévisibles, grèves sectorielles prévisibles et grèves non-prévisibles)
Vitesse commerciale effective	31	semestriel	non connu	28,78 (théorique)	26,07								néant	Vitesse commerciale moyenne (temps total de conduite en charge / offre km total en charge)
Taux de correspondances assurées	31	semestriel	non connu										néant	Nombre de correspondances effectivement assurées / nombre total de correspondances officielles (de l'inventaire)
Disponibilité du matériel roulant	31	semestriel	non connu		78%								néant	Nombre de services Régie non-assurés en raison de l'absence de matériel roulant opérationnel
Age moyen de la flotte	31	semestriel	8.6	8.2	7.4								néant	Age moyen des autobus susceptibles de rouler (SR)
Lignes essentielles	22	semestriel	88		88								néant	Nombre de lignes essentielles
Motorisation de la flotte d'autobus	31	semestriel	non connu										néant	Nombre total de véhicules susceptibles de rouler (SR)
EURO I	31	semestriel	0	0	0								néant	Nombre de véhicules susceptibles de rouler par type de motorisation (EURO I)
EURO II	31	semestriel	34	34	0								néant	Nombre de véhicules susceptibles de rouler par type de motorisation (EURO II)
EURO III	31	semestriel	38	38	38								néant	Nombre de véhicules susceptibles de rouler par type de motorisation (EURO III)
EURO III + FAP	31	semestriel	245	187	232								néant	Nombre de véhicules susceptibles de rouler par type de motorisation (EURO III avec filtre à particule)
EURO IV	31	semestriel	63	63	55								néant	Nombre de véhicules susceptibles de rouler par type de motorisation (EURO IV)
EURO V	31	semestriel	227	227	227								néant	Nombre de véhicules susceptibles de rouler par type de motorisation (EURO V)
EDV	31	semestriel	603	603	605								néant	Nombre de véhicules susceptibles de rouler par type de motorisation (Enhanced Environment-friendly Vehicles)
EURO VI	31	semestriel	450	508	585								néant	Nombre de véhicules susceptibles de rouler par type de motorisation (EURO VI)
Autres	31	semestriel	0	0	0								néant	Nombre de véhicules susceptibles de rouler par type de motorisation (autres)
Type d'exploitation des lignes														
Lignes Régie	36	semestriel	361	375	379								néant	Nombre de lignes exploitées uniquement par la Régie
Lignes sous-traitées démissionnées	36	semestriel	243 (répartition à préciser à 31)	259	252								néant	Nombre de lignes exploitées uniquement par un seul sous-traitant
Lignes sous-traitées mixtes	36	semestriel											néant	Nombre de lignes exploitées par plusieurs sous-traitants
Lignes mixtes	36	semestriel	181	173	177								néant	Nombre de lignes exploitées à la fois par la Régie et par au moins un sous-traitant
Impact environnemental														
Nombre de jours de pics de pollution	34	semestriel	sans objet	0	0								néant	Nombre de jours d'application de la mesure de gratuité en cas de pics de pollution
Consommation d'énergie (traction level)	34	annuel		0.078%	0.71%								néant	en kWh par km en charge
Consommation d'énergie (traction autobus)	34	annuel		0.0214	4.84								néant	en kWh par km en charge
Charge écologique concurrentielle	34	annuel	10.5		En suspects								néant	Nombre moyen de passages nécessaires en permanence (tout au long de l'année et de terminus à terminus) pour que les véhicules desservant le réseau de Services Réguliers émettent moins de CO2 que la voiture (chargée avec 1,3 passagers actuellement)
Grands projets régionaux														
Tram de Liège	38	annuel	0	5									100%	Taux de réalisation du Tram de Liège
Métro de Charleroi	38	annuel	0	20									100%	Taux de réalisation du Métro de Charleroi
Gare de Namur	38	annuel	30	40									100%	Taux de réalisation de la gare de Namur
Gare de Mons	38	annuel	0	20									100%	Taux de réalisation de la gare de Mons
Autres projets du Plan Pluriannuel d'Investissement	40	annuel	7	20									100%	Taux de réalisation des autres projets du PPI (pondéré par leur coût budgétaire)
Temps de prise en charge	42	annuel	4										néant	Délai moyen entre la demande de prise en charge d'un élève et la prise en charge effective sur un circuit
Durée de parcours	42	annuel	25.532		22.497								néant	Nombre total d'élèves
< 1 heure	42	annuel	7										néant	Nombre d'élèves dont le temps de parcours est inférieur à 1 h par jour
< 2 heures	42	annuel	7										néant	Nombre d'élèves dont le temps de parcours est inférieur à 2 h par jour
< 3 heures	42	annuel	23.919		20.925								néant	Nombre d'élèves dont le temps de parcours est inférieur à 3 h par jour
> 3 heures	42	annuel	1.212		1.328								néant	Nombre d'élèves dont le temps de parcours est supérieur à 3 h par jour
> 4 heures	42	annuel	801		744								néant	Nombre d'élèves dont le temps de parcours est supérieur à 4 h par jour
Part du quota kilométrique consommé	45	semestriel	100%	44.38%	100%								100%	Nombre de km subventionné / nombre de km subventionnable (dans les limites du quota)
Coût moyen par course	45	semestriel	non connu										néant	Montant total de la subvention consommée (hors recettes) / nombre total de courses subventionnées
Nombre de services totaux	48	semestriel	non connu										néant	Nombre de services totaux
Nombre de services subventionnés	48	semestriel	non connu	0									néant	Nombre de services subventionnés
Efficience globale	55	annuel	20.8		20.1								néant	Total annuel du nombre d'ETP (hors conducteurs) / offre km totale en charge (en millions de km)
Empreinte carbone OTW	59	annuel	5400	En suspects	En suspects								néant	Total des autres émissions CO2 (en tonnes, bâtiments et voitures de service) par km charge (total)
Nombre d'Équivalents Temps Plein global	54	semestriel	4987.99	5017.84	5020.3								néant	Nombre d'ETP total de l'OTW
Personnel d'encadrement (direction)	54	semestriel	31	31	31								néant	Nombre d'ETP encadrement (Direction)
Personnel d'encadrement	54	semestriel	7										néant	Nombre d'ETP encadrement
Personnel d'étude, de promotion, d'établissement et d'exploitation (hors conducteurs)	54	semestriel	7										néant	Nombre d'ETP étude, promotion, établissement et exploitation (hors conducteurs)
Personnel de conduite (Régie)	54	semestriel	7										néant	Nombre d'ETP conducteurs (Régie)
Personnel ouvrier (Régie)	54	semestriel	3919.62	3930.32	3930.32								néant	Nombre d'ETP ouvriers (Régie)
Personnel de support (autres qu'étude, promotion, établissement et exploitation)	54	semestriel	7										néant	Nombre d'ETP support (autres qu'étude, promotion, établissement et exploitation)
Personnel employé	54	semestriel	1037.37	1056.52	1056.32								néant	Nombre d'ETP employés
Taux d'absentéisme global	54	semestriel	7										néant	Taux d'absentéisme global de l'OTW
Personnel d'encadrement	54	semestriel	7										néant	Taux d'absentéisme du personnel d'encadrement (Direction)
Personnel d'étude, de promotion, d'établissement et d'exploitation (hors conducteurs)	54	semestriel	7										néant	Taux d'absentéisme du personnel d'étude, promotion, établissement et exploitation (hors conducteurs)
Personnel de conduite (Régie)	54	semestriel	7										néant	Taux d'absentéisme du personnel de conduite (Régie)
Personnel ouvrier	54	semestriel	9.80%	9.62	9.62								néant	Taux d'absentéisme du personnel ouvrier
Personnel de support (autres qu'étude, promotion, établissement et exploitation)	54	semestriel	7										néant	Taux d'absentéisme du personnel de support (autres qu'étude, promotion, établissement et exploitation)
Personnel employé	54	semestriel	5.77%	5.62	5.62								néant	Taux d'absentéisme du personnel employé
Coût kilométrique des Services réguliers	65	semestriel	non connu	5.17	5.53								néant	Coût moyen SR / km en charge (hors frais de fonctionnement)
Coût kilométrique du Transport scolaire	65	semestriel	non connu	1.7	1.74								néant	Coût moyen TS / km en charge (hors frais de fonctionnement)
Coût kilométrique du Transport PMR	65	semestriel	non connu	0.95	1.02								néant	Coût moyen PMR / km en charge (hors frais de fonctionnement)
Coût kilométrique des autres Services réguliers spécialisés (hors occasionnels)	65	semestriel	non connu	4.83	5.19								néant	Coût moyen SPS / km en charge (hors frais de fonctionnement)
Taux de couverture des Services réguliers	66	semestriel	non connu	26.29%	27.20%								néant	Recettes de trafic totales / dépenses totales d'exploitation (des SR)
Taux de couverture du Transport scolaire	66	semestriel	0.37%	0.42%										

Liste des lignes essentielles par Bassin de mobilité (pour Com)

Bassin de mobilité	Dépôt	Priorité	N°	Libellé
Brabant Wallon	Jodoigne	1	R1	Jodoigne-LLN-Ottignies
Brabant Wallon	Jodoigne	2	23	Jodoigne-Wavre
Brabant Wallon	Jodoigne	3	18	Jodoigne-Leuven
Brabant Wallon	Chastre	1	20	Ottignies-LLN-Wavre
Brabant Wallon	Chastre	2	148	Gembloux-Landen
Brabant Wallon	Baulers	1	19	Nivelles-Ottignies
Brabant Wallon	Baulers	2	20	Ottignies-LLN-Wavre
Brabant Wallon	Baulers	3	36	Braine-L'Alleud-Wavre
Brabant Wallon	Baulers	4	65	Braine Lecomte-Braine l'Alleud/Nivelles
Brabant Wallon	Baulers	5	R4	Nivelles-LLN
Charleroi	Anderlues (ferré)	1	M1 M2	Anderlues - Charleroi
Charleroi	Anderlues (bus)	1	91	Chapelle-les-Herlaimont - Anderlues - Montigny-le-Tilleul
Charleroi	Jumet (ferré)	1	M3	Gosselies - Charleroi
Charleroi	Jumet (ferré)	1	M4	Gilly - Charleroi
Charleroi	Jumet (bus)	1	A	Charleroi - Aéroport
Charleroi	Jumet (bus)	2	1-3	Montigny-le-Tilleul - Charleroi - Montignies-sur-Sambre
Charleroi	Jumet (bus)	3	71	Marchienne - Mont/Marchienne - Charleroi
Charleroi	Nalennes	1	52	Nalennes - Charleroi
Charleroi	Nalennes	2	75-77	Thuillies - montigny-le-Tilleul - Marchienne
Charleroi	Genson	1	1-3	Montigny-le-Tilleul - Charleroi - Montignies-sur-Sambre
Charleroi	Genson	2	18	Châtelet - Charleroi - Jumet
Charleroi	Genson	3	155-156	Anvelais - Tamines - Châtelet - Gilly
Hainaut	Mons & Casteau	1	7	Mons - Quaregnon - Saint Ghislain - Dour - Quiévrain
Hainaut	Mons & Casteau	2	9	Mons - Quaregnon - Boussu Bois - Dour
Hainaut	Mons & Casteau	3	22	Mons - Saint Symphorien - Bray - Waudrez - Binche
Hainaut	Eugies & Roisin	1	2	Mons - Cuesmes - Frameries - Wasmes - Dour
Hainaut	Eugies & Roisin	2	1	Mons - Cuesmes - Frameries - Wasmes - Saint Ghislain
Hainaut	Eugies & Roisin	3	4	Wasmes - Quaregnon - Baudour
Hainaut	Eugies & Roisin	4	78	Saint Ghislain - Pommeroeul - Blaton - Péruwelz
Hainaut	Eugies & Roisin	5	96	Mons - Frameries - Genly - Aulnois
Hainaut	La Louvière & Houdeng	1	82	Trazegnies - Chapelle - Morlanwelz - La Louvière - Maurage - Mons
Hainaut	La Louvière & Houdeng	2	136	La Hestre - La Louvière - Binche - Anderlues
Hainaut	La Louvière & Houdeng	3	30	Anderlues - La Louvière - Strépy Bracquegnies - Thieu
Hainaut	La Louvière & Houdeng	4	134	Jolimont - La Louvière - Houdeng Goegnies - Le Roeulx
Hainaut	Tournai & Mouscron	1	2	Tournai - Pecq - Néchin - Dottignies - Mouscron
Hainaut	Tournai & Mouscron	2	1	Tournai - Templeuve - Néchin - Herseaux - Mouscron
Hainaut	Tournai & Mouscron	3	K	Tournai City / Froyennes - Tournai - Kain
Hainaut	Tournai & Mouscron	4	491	Tournai - Vaulx - Mortagne - Wiers - Péruwelz
Liège Verviers	Robermont	1	48	Opéra - Guillemins - Sart-Tilman Université - CHU
Liège Verviers	Robermont	2	12	Liège - Ans - Loncin - Awans

Liste des lignes essentielles par Bassin de mobilité (pour Com)

Bassin de mobilité	Dépôt	Priorité	N°	Libellé
Liège Verviers	Robermont	3	7	Cathédrale - Herstal - Vivegnis - Oupeye - Hermée
Liège Verviers	Jemeppe	1	2	Liège - Tilleur - Seraing - Boncelles - Sart-Tilman
Liège Verviers	Jemeppe	2	3	Liège - Tilleur - Jemeppe - Flemalle - Trixhes
Liège Verviers	Jemeppe	3	32	Flemalle - Jemeppe - Seraing - Boncelles - CHU
Liège Verviers	Stembert	1	706	Champs des Oiseaux - G Centrale - Pl Verte - Heusy
Liège Verviers	Stembert	2	702	Stembert - Pl Verte - Harmonie - Dison - Rechain
Liège Verviers	Stembert	3	701	Renoupré - Harmonie - Ensival - Pepinster
Liège Verviers	Rocourt	1	71	St-Lambert - Citadelle - Vottem - Milmort
Liège Verviers	Rocourt	2	70	St-Lambert - Rocourt - Liers - Slins
Liège Verviers	Oreye	1	75	Liège - Ans - Hognoul - Oreye
Liège Verviers	Oreye	2	175	Liège - Ans - Alleur - Othée - Oreye
Liège Verviers	Oreye	3	88	Liège - Glain - Ans - Alleur - Lantin
Liège Verviers	Omal & Wanze & Verlaine	1	83	Liège - Bierset - Hannut
Liège Verviers	Omal & Wanze & Verlaine	2	84	Liège - Momalle - Waremmé
Liège Verviers	Omal & Wanze & Verlaine	3	88	Liège - Bierset - Stockay - Amay - Huy
Liège Verviers	Bassenge	1	76	Liège- Herstal- Hermée - Bassenge - Roclenge/Emael
Liège Verviers	Eupen	1	14	Eupen - Eynatten - Aachen
Liège Verviers	Eupen	2	725	Verviers - Eupen - Bellmerin
Liège Verviers	Eupen	3	622	Eupen - Welkenraedt
Liège Verviers	Warzée	1	90	Liège-Ougrée-Boncelles-Anthisnes-Ouffet-Warzée
Liège Verviers	Warzée	2	94	Liège-Ougrée-Boncelles-Neuville-Tinlot-Warzée
Luxembourg	Arlon & Stockem	1	16	Virton - Athus – Arlon
Luxembourg	Arlon & Stockem	2	21	Battincourt - Athus - Arlon
Luxembourg	Arlon & Stockem	3	19	Virton - Arlon
Luxembourg	Arlon & Stockem	4	20	Châtillon - Rachecourt - Arlon
Luxembourg	Florenville	1	155b	Saint-Mard - Virton - Marbehan
Luxembourg	Florenville	2	165ab	Florenville - Virton - Saint-Mard
Luxembourg	Florenville	3	22	Florenville - Arlon
Luxembourg	Florenville	4	22/2	Florenville - Marbehan
Luxembourg	Amberloup & Houffalize	1	88	Bastogne - Namur (express)
Luxembourg	Amberloup & Houffalize	2	89	Bastogne - Houffalize - Gouvy - Vielsalm
Luxembourg	Amberloup & Houffalize	3	1	Marche-en-Famenne - Bastogne
Luxembourg	Menuchenet & St-Hubert	1	8	Bouillon - Libramont
Luxembourg	Menuchenet & St-Hubert	2	162b	Libramont - Jemelle
Luxembourg	Marloie & Manhay	1	424	Rochefort - Marche
Luxembourg	Marloie & Manhay	2	11/2	Marloie - Melreux
Namur	Salzinnes	1	A	Belgrade - Jambes - Erpent
Namur	Salzinnes	2	5	Salzinnes (Hayettes) – Beez
Namur	Onoz	1	23	Namur - Spy - Onoz - Velaine
Namur	Mehaigne & Forville	1	82	Namur - Jodoigne (Express)

Liste des lignes essentielles par Bassin de mobilité (pour Com)

Bassin de mobilité	Dépôt	Priorité	N°	Libellé
Namur	Fooz & Ermeton & Bauce	1	4	Namur - Mont-Godinne CHU
Namur	Fooz & Ermeton & Bauce	2	6	Namur - Mettet
Namur	Florenne	1	138b	Charleroi - Florennes
Namur	Mariembourg	1	56	Namur - Couvin (Express)
Namur	Dinant	1	433	Namur - Mont/Dinant
Namur	Havelange & Ohey	1	126a	Huy - Havelange
Namur	Wellin	1	29	Jemelle - Wellin - Grupont
Namur	Andenne	1	12	Namur - Huy

Contrat de Service Public 2019 -2023 - Suivi des principales échéances liées à la mise en œuvre des obligations du contrat- état des lieux au 31/12/2019

Échéance	Objet	Réurrence éventuelle	Article	Commentaire
M+3	Présentation par l'OTW au Ministre d'un plan de transition ¹ , intégré au Plan d'entreprise		Art. 53 i)	Ce plan fait partie intégrante du plan d'entreprise qui sera validé par le Conseil d'Administration de l'OTW début 2020
M+3	Désignation d'un change manager		Art. 53 ii)	En attente du choix du Gouvernement wallon
M+3	Mise en place des organes de gouvernance et adoption de leur ROI		Art. 57	ROI du Conseil d'administration : approuvé par le CA du 14/11/2018 ROI du Comité Exécutif et des Commissions fonctionnelles : approuvé par Comité Exécutif du 15/07/2018 ROI du Comité de Direction : en attente de la désignation des deux managers par le Gouvernement wallon
M+6	Amélioration par l'OTW du processus de fiabilisation des données de géolocalisation des véhicules et du taux de remontée des informations – atteinte du 1er objectif à 95%	<i>En continu</i>	Art. 33	En cours. Un développement IT est en cours de réalisation (MEC, WEL) dans le cadre d'un plan d'évolution ambitieux de la plate-forme embarquée dans le matériel roulant. Sensibilisation des conducteurs sur le recalage manuel.
M+6	Mise à disposition d'une application d'information des voyageurs en temps réel par l'OTW		Art. 24	L'App TEC compte 100.000 utilisateurs et a été renforcée par la page Facebook du TEC qui diffuse des informations en temps réel sur les événements majeurs.
M+6	Résultats de l'étude de satisfaction 2019 menée par l'OTW, avec l'implication de l'AOT		Art. 15	Résultats de l'enquête présentés à la réunion du Comité de suivi du CSP du 30/09/2019
M+6	Lancement de l'étude sur le transport scolaire par la Région en collaboration active avec l'OTW		Art. 43	Le CSC est presque prêt et sera lancé début 2020
M+6	Photographie complète de la structure des coûts d'exploitation et modèles de structures des coûts par activité		Art. 60	L'exécution de la mission commence début 2020.

Annexe 5

M+6	Plan de formation et de sécurité du personnel d'exploitation à soumettre au Gouvernement Wallon		Art. 35	Le plan est prêt et pourra être présenté au prochain Comité de suivi.
M+7	Adoption du Plan d'Entreprise L'OTW s'engage à mettre à jour le Plan d'entreprise sur base annuelle, en parallèle du cycle budgétaire et du suivi annuel de la mise en œuvre du Contrat.	<i>Mise à jour annuelle</i>	Art. 59	Première mise à jour prévue début 2021
30 juin 2019	Adoption par le Conseil d'Administration des flux décisionnels et de contrôle ainsi que des niveaux de délégation		Art. 57	Approuvé par le Conseil d'Administration en décembre 2018
Août 2019 au plus tard	Finalisation par l'OTW du processus de mise en concurrence des services réguliers sous-traités, avec répercussion des objectifs qualitatifs fixés par le contrat		Art. 36	Le processus est en production depuis le 1 ^{er} août 2019. Un chapitre qualité a été intégré dans le cahier des charges.
M+9	Remise par l'OTW d'un plan décrivant le planning de déploiement de l'accessibilité aux services et à l'information pour les PMR, en concordance avec le budget alloué		Art. 29	En préparation
Septembre 2019	Proposition tarifaire par l'OTW. L'OTW veillera à poursuivre jusqu'à l'échéance du contrat l'intégration des tarifs avec les autres opérateurs des transports et à prévoir les modalités de remboursement aux clients	<i>. Récurrence Annuelle</i>	Art. 21	Evolution des tarifs au 01/09/2020 pour intégration gratuite progressive Pas de progrès en matière d'intégration tarifaire ni de remboursement au client.

Annexe 5

Septembre 2019	Proposition par l'OTW au Gouvernement wallon d'un Plan de transport détaillé valable au 31 décembre. Ce plan inclut également un plan de priorisation de l'allocation du personnel par dépôt.	<i>Mise à jour annuelle</i>	Art. 26	Le plan conforme au prescrit du CSP est en préparation.
M+12	Evaluation par l'OTW du cadre législatif relatif aux amendes et proposition de révision		Art. 21	Un projet de décret et d'arrêté est en cours de finalisation.
M + 12	Plan détaillant les mesures à mettre en œuvre pour accroître la flexibilité du temps de travail dans l'objectif de remplir les missions de service public avec la plus grande efficience		Art 35 i)	Rappelé en Comité de suivi de septembre 2019, ce point est en retard d'exécution
31 décembre 2019 au plus tard	Mise en œuvre du nouvel organigramme en directions transversales et territoriales		Art. 53 iii)	Réalisé : mise en place des directions territoriales et transversales au Conseil d'administration de décembre 2018.
Jusqu'au 31/12/2019	Fin de la période transitoire dans l'attente de l'opérationnalisation progressive de l'AOT		Art. 16	L'AOT est pleinement opérationnelle au 31/12/2019 Les processus internes et conjoints sont en cours de cartographie.
1 ^{er} janvier 2020 au plus tard	Elaboration par l'OTW d'une liste budgétée des actions les plus pertinentes à mener dans les années à venir en matière d'accessibilité pour les PMR, en concertation avec le secteur		Art. 29	Cette liste sera contenue dans le plan accessibilité en préparation.

Annexe 6

Le rapport annuel de l'OTW peut être téléchargé ici : <https://rapportannuel.letec.be/>
(à partir du 3 septembre 2020)